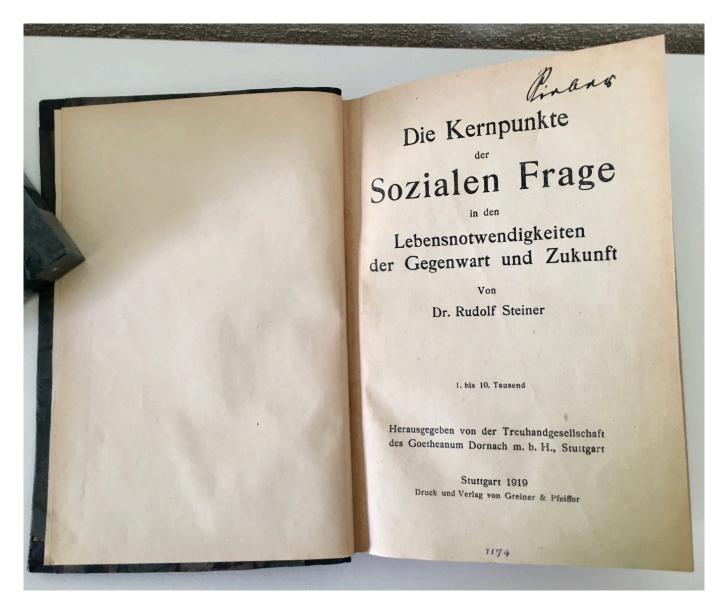
Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186



Rudolf Steiner a posé en 1919 les bases conceptuelles de la triarticulation sociale, dans son oeuvre principale relative à la question sociale, **Kernpunkte der sozialen Frage** (Aspects fondamentaux de la question sociale - 1919).

La table des matières de l'ouvrage est la suivante :

- Préface et introduction
- Remarques préliminaires sur l'intention de cet ouvrage
- Chapitre 1. Le véritable aspect de la question sociale, telle qu'elle se pose dans la vie de l'humanité moderne
- Chapitre 2. A propos des questions et nécessités sociales, recherche des solutions exigées par la vie et conformes à la réalité

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner Affichages : 4186

• Chapitre 3. Le capitalisme et les idées sociales

• Chapitre 4. Relations internationales des organismes sociaux

Nous ne reproduisons sur le présent site Internet (ci-dessous) que les chapitres 2, 3 et 4 de cet ouvrage. Ils ont été traduits de l'allemand en langue française par un groupe d'étude. Cette traduction française a ensuite été révisée par Sylvain Coiplet en 1999-2001.

Quelques conseils pour travailler le contenu de cet ouvrage.

La plupart des groupes de travail abandonnent au milieu du premier chapitre. Je recommanderais donc de sauter le chapitre I et de commencer la lecture par les chapitres II (A propos des questions et nécessités sociales, recherche des solutions exigées par la vie et conformes à la réalité) et III (Capitalisme et idées sociales). Dans ces deux chapitres, le rapport à l'actualité est immédiatement évident pour le lecteur impartial.

Dans le premier chapitre (Le véritable aspect de la question sociale, telle qu'elle se pose dans la vie de l'humanité moderne), Rudolf Steiner prend la peine d'expliquer comment son approche d'une structure sociale triple concerne le courant de pensée marxiste qui était à l'époque répandu. Cet effort n'est fait aujourd'hui qu'à contrecœur par les lecteurs de la classe moyenne, comme c'était aussi le cas à l'époque. Cependant, Rudolf Steiner n'a pas oeuvré selon un "principe de plaisir", mais plutôt selon l'idée que le marxisme était socialement pertinent à l'époque et que l'on ne pouvait apporter quelque chose à la solution de la question sociale que si l'on y était familiarisé.

Quiconque voulait clarifier la relation entre la Triarticulation sociale et le marxisme aujourd'hui devrait tenir compte du fait que la compréhension du marxisme a changé depuis lors. Rudolf Steiner fait référence au marxisme tel qu'il fonctionnait au sein du mouvement ouvrier en 1919. Ce marxisme ne peut pas facilement être assimilé au marxisme qui s'est ensuite répandu dans le mouvement étudiant.

Et quiconque veut aujourd'hui faire en sorte que le triarticulation sociale devienne effective n'a pas à se familiariser avec le marxisme seul...

Sylvain Coiplet

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

2. A propos des questions et des nécessités sociales, recherche des solutions exigées par la vie et conformes à la réalité

Haut

[02/01] Ce qui a mené à la forme particulière de la question sociale actuelle se laisse caractériser de la manière suivante: La vie économique, portée par la technique, et le capitalisme moderne ont agi comme un phénomène naturel et ont mis la société moderne dans un certain ordre interne. L'attention des hommes a non seulement été monopolisée par ce qu'ont apporté la technique et le capitalisme. Elle a aussi été détournée d'autres branches, d'autres domaines de l'organisme social. Or, pour que l'organisme social reste sain, il doit aussi être veillé de manière consciente au juste développement de ces autres domaines.

[02/02] L'observation de la question sociale nécessite *une impartialité et une largeur de vue*, dont les motifs conducteurs, s'il m'est permis d'user d'une comparaison, peuvent être caractérisés de la manière suivante. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette comparaison doit rester une comparaison. Elle peut faciliter la compréhension humaine, lui montrer la direction à prendre pour avoir une idée de ce qui pourrait mener à la guérison de l'organisme social. Celui qui, partant de notre point de vue, se trouve amené à observer le plus complexe des organismes naturels - l'organisme humain - doit d'abord remarquer que l'ensemble de cet organisme relève de trois systèmes distincts dont chacun agit avec une certaine indépendance. Ces trois systèmes, qui agissent côte à côte, peuvent être caractérisés de la façon suivante. Dans l'organisme humain naturel agit, comme un premier domaine, ce système qui comprend en soi *la vie nerveuse et la vie des sens*; on pourrait aussi l'appeler *système de la tête* selon le membre principal de l'organisme où est, pour ainsi dire, centralisée la vie neuro-sensorielle.

[02/03] Celui qui veut acquérir une véritable compréhension de l'être humain doit considérer, comme second système de l'organisme, ce que j'aimerais appeler le système rythmique. Il comprend *la respiration et la circulation sanguine*, c'est-à-dire tout ce qui s'exprime dans l'organisme humain *par des processus rythmiques*.

[02/04] Comme troisième système, il faut enfin reconnaître tous les organes et activités de l'organisme qui sont en rapport avec *le métabolisme proprement dit*.

[02/05] Ces trois systèmes, dès lors qu'ils qu'ils sont en mesure de s'accorder, contiennent tout ce qui entretient d'une façon saine l'ensemble du processus de l'organisme humain.

[* Cette différenciation ne se fonde pas sur une démarcation spatiale entre différents membres du corps humains, mais sur une distinction entre les différentes activités (fonctions) de l'organisme. L'expression «système de la tête» n'a de sens que si l'on entend par là que l'activité nerveuse et sensorielle est centralisée et dominante dans la tête. Mais l'activité rythmique et l'activité métabolique sont elles aussi présentes dans la tête, de même que

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

l'activité neuro-sensorielle agit dans les autres membres du corps humains. Cependant, les trois sortes d'activités sont, *en ce qui concerne leur essence même*, strictement séparées.]

[02/06] Dans mon livre «Des énigmes de l'âme», j'ai essayé d'esquisser cette triarticulation de l'organisme humain naturel, sans contredire en quoi que ce soit ce que la recherche dans le domaine des sciences naturelles est déjà en mesure de dire actuellement. Il est clair que, dans un avenir très proche, la biologie, la physiologie, toutes les sciences naturelles, là où elles touchent à l'homme, inciteront à une telle conception de l'organisme humain qui admette que les trois systèmes: neuro-sensoriel, rythmique et métabolique, maintiennent l'intégrité de l'organisme grâce au fait qu'ils possèdent une certaine autonomie dans leur activité; qu'il n'existe pas de centralisation absolue de l'organisme et que chacun de ces systèmes établit sa propre relation avec le milieu extérieur, sur un mode qui lui est particulier: le système de la tête au moyen des sens, le système rythmique ou circulatoire par la respiration, et le système métabolique au moyen des organes de la nutrition et de ceux du mouvement.

[02/07] Ce que je me contente ici d'ébaucher a son origine dans une science spirituelle. J'ai tenté de le mettre à profit pour les sciences naturelles. Mais on n'est pas encore assez avancé, quant aux méthodes, pour que cela fasse, dans les milieux scientifiques, l'objet d'une reconnaissance générale à un point qui puisse sembler souhaitable pour le progrès de la science. Cela a des conséquences: notre manière de penser et de concevoir le monde n'est pas encore complètement à la hauteur de ce qui se présente par exemple dans l'organisme humain comme l'essence véritable des processus naturels. On pourra nous dire: Eh bien, la science naturelle peut attendre! Et en poursuivant son idéal, elle va bien en venir, petit à petit, à faire sienne cette conception. Mais, lorsqu'il s'agit de l'étude et surtout du fonctionnement de l'organisme social, on ne peut pas attendre. Une connaissance, au moins instinctive, des nécessités sociales doit exister, non seulement chez quelques spécialistes, mais dans chaque âme humaine, car chaque âme humaine prend part à la vie sociale. On ne peut développer une pensée, des sentiments, une volonté et des désirs sains en ce qui concerne la constitution de l'organisme social que si l'on reconnaît - ne serait-ce que plus ou moins instinctivement - qu'une triple organisation, comparable à celle du corps humain, lui est salutaire.

[02/08] Depuis que Schaeffle a écrit son livre sur l'édification de l'organisme social, on a cherché des analogies entre l'organisation d'un être naturel - disons celle de l'homme - et la société humaine. On a voulu déterminer ce qui, dans l'organisme social, serait la cellule, les réseaux cellulaires, les tissus et cetera. Récemment encore est paru un livre de Meray: «Mutation du Monde» dans lequel l'auteur transpose tout simplement certaines des lois et observations des sciences naturelles dans le domaine de ce que l'on prend pour l'organisme social humain. Tout ce jeu d'analogies n'a absolument rien à faire avec ce qui a été dit ici. Et celui qui croit voir, dans notre étude, un jeu d'analogies entre organisme naturel et organisme social prouve qu'il n'a pas saisi l'esprit de ce livre. Car nous ne cherchons pas à transposer dans l'organisme social une vérité conforme aux lois de la nature. Ce que nous cherchons est tout différent. Nous voudrions que la pensée et la sensibilité de l'homme apprennent, par l'observation de l'organisme naturel, à ressentir ce qui est viable afin de savoir l'appliquer ensuite à l'organisme social. Un transfert direct, à celui-ci, de ce qu'on a appris sur l'organisme

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

naturel, comme on le fait souvent, ne fait que montrer qu'on ne veut pas acquérir la possibilité d'étudier l'organisme social d'après les lois qui lui sont propres, ainsi qu'on doit le faire lorsqu'on étudie un organisme naturel. Dès que l'on considère vraiment objectivement l'organisme social pour en pressentir les lois propres, comme fait le savant devant un être naturel, à ce moment tout jeu d'analogie cesse en face du sérieux de l'observation.

[02/09] On pourrait aussi penser que cet exposé est basé sur la croyance que l'organisme social devrait être «édifié» selon des théories abstraites, reproduites à partir des sciences naturelles. Cependant cette pensée serait aussi éloignée que possible de ce dont il est question ici. Il s'agit d'indiquer tout autre chose. La crise actuelle que traverse l'humanité exige qu'en chaque être humain se développent certains sentiments et que ces sentiments soient suscités par l'éducation et l'école, au même titre que l'assimilation des quatre opérations. Tout ce qui jusqu'à présent a donné naissance aux anciennes formes d'organisation sociale, sans être assimilé consciemment par l'âme humaine, deviendra inopérant à l'avenir. Il appartient aux impulsions de l'évolution, qui dès à présent veulent intervenir d'une manière nouvelle dans la vie humaine, que les sentiments dont nous parlions soient exigés de chaque homme, au même titre que le fut depuis longtemps une certaine culture scolaire. Que chacun puisse ressentir d'une manière saine comment doivent agir les forces de l'organisme social pour que celui-ci se révèle viable, c'est ce qui est exigé de l'homme dès à présent. On devra acquérir un sens nouveau qui permette de ressentir qu'il est malsain et antisocial de vouloir s'insérer dans cet organisme sans éprouver ce sentiment.

[02/10] On entend aujourd'hui parler de «socialisation» comme d'une nécessité de l'époque. La socialisation ne sera pas une voie de guérison, mais un palliatif de charlatan, peut-être même un processus destructeur pour l'organisme social si les âmes et les coeurs humains n'arrivent pas - ne serait-ce qu'instinctivement - à reconnaître la nécessité d'une triarticulation de l'organisme social. Pour agir sainement, l'ensemble social doit former de manière organique trois parties.

[02/11] L'une de ces trois parties, de ces trois membres, est la vie économique. Nous l'étudierons en premier parce qu'elle a, selon toute apparence, étendu son empire au reste de la vie sociale, grâce à la technique et au capitalisme modernes. Cette vie économique doit être, dans l'organisme social, une fonction aussi indépendante, aussi relativement autonome que le système neuro-sensoriel dans l'organisme humain. Son domaine comprend la production, la circulation et la consommation des marchandises.

[02/12] Comme seconde partie de l'organisme social, il faut considérer le Droit public, la vie politique proprement dite. Elle comprend ce que l'on pourrait désigner comme la vie propre de l'Etat, dans son sens déjà ancien d'Etat de droit. Alors que la fonction économique englobe tout ce dont l'homme a besoin, que ce soit en provenance de la nature ou de de sa propre production, tout ce qui a à voir avec les marchandises, leur production et leur consommation, cette seconde partie ne concerne que ce qui - sur des fondements purement humains - a rapport aux relations d'homme à homme. Il est essentiel, pour la compréhension des membres constituant l'organisme social, que l'on connaisse la différence entre le système du Droit public,

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

qui ne peut avoir à faire qu'avec les rapports d'homme à homme - sur une base purement humaine - et la vie économique qui n'a à faire qu'avec la production, la circulation et la consommation des marchandises. On doit avoir le sentiment de cette distinction dans la vie même, pour que découle de ce sentiment la séparation des domaines du droit et de la vie économique, comme, dans l'organisme humain naturel, l'activité nerveuse et sensorielle se distingue de l'activité respiratoire des poumons, modifiant l'air extérieur.

[02/13] Comme troisième membre, qui doit se placer d'une façon tout aussi indépendante à côté des deux autres, on doit considérer dans l'organisme social ce qui concerne la vie de l'esprit. Pour s'exprimer clairement, et puisque l'expression culture spirituelle (et tout ce qui s'y rapporte) est loin d'être précise, on pourrait dire que ce troisième membre doit intervenir dans l'organisme social sur la base des dons naturels, tant spirituels que physiques, particuliers à chaque individu humain. Le premier système, la vie économique, a affaire à tout ce qui doit être là pour que l'homme puisse régler ses rapports matériels avec le monde environnant. Le second système a affaire à tout ce qui doit exister dans l'organisme social en raison des rapports d'homme à homme. Le troisième est en relation avec tout ce qui doit provenir de l'individualité humaine elle-même et être incorporé à l'organisme social.

[02/14] De même que la technique et le capitalisme ont donné en fait à notre vie sociale son caractère actuel, de même est-il indispensable que les plaies qu'ils lui ont nécessairement causées soient guéries par le fait qu'on place l'homme et la vie sociale humaine dans un rapport correct avec les trois membres de l'organisme social. La vie économique a pris simplement des formes bien déterminées et acquis, par le rôle unilatéral qu'elle a joué dans la vie de l'homme, une place prépondérante. Les deux autres n'ont pas encore été à même de s'incorporer à la vie sociale, avec le même naturel et la juste manière, conformément à leurs lois propres. C'est pourquoi il est nécessaire qu'à leur égard, avec le sentiment dont nous avons parlé, chacun, à la place où il se trouve, s'occupe de mettre en pratique la partition de l'organisme social. Car, dans le sens de cet essai de solution de la question sociale, chacun a sa tâche à accomplir, dans le présent et dans le proche avenir.

[02/15] La vie économique, premier membre de l'organisme social, repose tout d'abord sur les ressources de la nature, à la manière dont chaque être humain, pour son éducation, son apprentissage à l'école de la vie, se fonde sur les dons de son organisme spirituel et corporel. Ces ressources naturelles impriment simplement sa marque à l'économie et, à travers elle, à tout l'organisme social. Mais ces ressources de base de la nature existent sans pouvoir être atteintes dans leur essence originelle par quelque organisation sociale, par une quelconque socialisation. La vie de l'organisme social doit se fonder sur elles, au même titre que l'éducation humaine de chaque individu doit se fonder sur ses aptitudes naturelles, du corps et de l'esprit, dans les différents domaines. Toute socialisation, tout essai de réforme économique, doit tenir compte des bases naturelles; car ce qui attache l'être humain à un élément déterminé de la nature se pose comme condition élémentaire et primordiale à tout commerce, à tout travail humain, et à toute vie spirituelle. On doit penser la relation qui lie l'organisation sociale avec ses ressources naturelles de base de la même façon que l'on doit penser la relation liant, en chaque homme individuel, le fait d'apprendre, à ses talents. Pour saisir cela plus clairement, il suffit d'un

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

cas extrême. En certaines régions de la terre où la banane fournit un aliment dont l'homme peut disposer, la communauté humaine aura pour travail de faire parvenir la banane de son lieu d'origine à un certain lieu de destination, où elle sera mise à la disposition des consommateurs. Si l'on compare le travail humain qui doit être fourni pour apporter la banane sur les lieux de consommation, mettons dans nos contrées d'Europe Centrale, à celui qui est nécessaire pour faire du blé un produit de consommation, il s'avère que pour le blé il faut au moins trois cents fois plus de travail.

[02/16] C'est évidemment un cas extrême. Cependant, dans toutes les branches de production représentées par un quelconque organisme social d'Europe, on peut constater de telles différences dans la quantité de travail à fournir, par rapport aux ressources naturelles. Même si la différence n'est pas aussi radicale qu'entre les bananes et le blé, elle n'en est pas moins réelle. Ainsi est-il inhérent à l'organisme de l'économie que la quantité de travail introduite dans le processus économique soit déterminé par le rapport entre l'homme et la base naturelle de son activité économique. Et l'on peut, par exemple, faire la comparaison suivante: en Allemagne, dans les régions où le rendement est moyen, le blé donne, à la moisson, sept à huit fois la quantité semée; au Mexique du nord, dix-sept fois; au Pérou, vingt fois. (Voir Jentsch «Volkswirtschaftslehre». Traité d'économie politique.)

[02/17] Dans une organisation sociale saine, le système économique est constitué entièrement et uniquement par tout cet ensemble cohérent de processus divers, qui débute avec ce qui relie l'être humain à la nature, et se poursuit dans les opérations nécessaires à la transformation des produits de la nature en produits de consommation. Le système économique joue, dans l'organisme social général, un rôle analogue à ceux que joue, dans l'organisme du corps humain, le système-tête dont dépendent les aptitudes individuelles. Mais de même que le système-tête est dans la dépendance du système rythmique, coeur et poumons, de même le système économique est tributaire du travail humain. Cependant, pas plus que la tête ne peut à elle seule assurer indépendamment la régulation de la respiration, les forces de la vie économique ne devraient elles-mêmes déterminer le système de travail humain.

[02/18] Les intérêts qui font participer l'individu à la vie économique se fondent sur les besoins de son âme et de son esprit. Comment, au sein de l'organisme social, on peut répondre à ces intérêts de la manière la plus adéquate, afin que chaque homme, par cet organisme, parvienne aussi parfaitement que possible à leur satisfaction et puisse se situer dans la vie économique de la façon la plus avantageuse: c'est pratiquement, dans les institutions du corps économique, que cette question doit être résolue. Et ce n'est possible qu'à condition que les intérêts puissent s'exprimer en toute liberté, et que puissent se former la volonté et la possibilité de faire ce qu'il faut pour les satisfaire. Ces intérêts proviennent d'une sphère extérieure à la sphère de l'économie; ils naissent avec l'épanouissement de l'être humain, psychique et naturel. La mission de la vie économique est de créer des institutions dans le but de les satisfaire, mais ces institutions ne doivent s'occuper que de la fabrication et de l'échange de marchandises, c'est-à-dire de biens qui reçoivent leur valeur des besoins humains. C'est donc des consommateurs que les marchandises reçoivent leur valeur. Et de ce fait, elles se situent dans l'organisme social d'une tout autre manière que d'autres valeurs, qui existent pour l'homme du fait de son

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

appartenance à cet organisme. Que l'on considère avec impartialité la vie économique, qui embrasse la production, l'échange et la consommation de marchandises. On remarquera, et pas seulement d'une manière contemplative, la différence essentielle qui existe entre les rapports d'homme à homme, du fait que l'un produit des marchandises pour l'autre, et ceux basés sur une relation juridique. Mais l'on passera de la constatation à l'exigence pratique que, dans l'organisme social, la vie juridique devrait être totalement tenue à distance de la vie économique. Les meilleures impulsions pour les relations juridiques, qui doivent exister entre les hommes, ne peuvent résulter immédiatement des activités que les hommes ont à développer à l'intérieur des organismes servant à la production et à l'échange des marchandises. Dans les organismes économiques, l'homme s'adresse à l'homme, parce que l'un sert les intérêts de l'autre; fondamentalement différente est la relation d'un homme à un autre dans la vie juridique.

[02/19] On serait tenté de croire qu'on aurait suffisamment tenu compte de la nécessité de cette différenciation exigée par la vie, si les problèmes juridiques soulevés par des relations entre hommes étaient réglés à l'intérieur des institutions économiques. Mais une telle croyance n'a pas ses racines dans la réalité de la vie. L'homme ne pourra vivre d'une manière juste la relation juridique qui doit exister entre lui-même et les autres hommes que lorsqu'il ne vivra pas l'expérience de cette relation dans le domaine économique, mais sur un plan qui en est totalement séparé. C'est pourquoi, dans un organisme social sain, parallèlement à la vie économique, et dans l'indépendance, doit s'épanouir une vie dans laquelle les droits de l'homme envers l'homme peuvent être établis et mis en application. Or la vie juridique est celle du domaine politique proprement dit, de l'Etat. Que les hommes introduisent les intérêts servant la vie économique dans la législation et l'administration de l'Etat constitutionnel, et toute juridiction ne sera plus que l'expression de ces intérêts économiques. Si l'Etat constitutionnel participe lui-même à la vie économique, il perd alors la faculté de régler la vie juridique. Car ses mesures et ses dispositions devront servir des besoins humains en marchandises; de ce fait, elles s'écarteront des impulsions orientées sur la vie juridique.

[02/20] Un organisme social sain exige comme second membre, à côté du corps économique, la vie de l'Etat, politique et indépendante. Dans le corps économique indépendant, les hommes parviendront, par les forces mêmes de la vie économique, à des institutions qui serviront la production et les échanges de la manière la plus favorable. Dans la sphère de l'Etat politique, s'instaureront des institutions qui orienteront les relations réciproques des hommes et des groupements humains, en conformité avec la conscience juridique de l'homme.

[02/21] Le point de vue à partir duquel est placée l'exigence, caractérisée ici, d'une séparation totale de l'Etat juridique et du domaine économique, réside dans la vie humaine véritable. Un tel point de vue ne peut être accepté par celui qui veut lier la vie juridique et la vie économique. Les hommes actifs dans la vie économique ont, bien entendu, le sens du droit; mais ce n'est qu'à partir du droit, et non pas à partir d'intérêts économiques, qu'ils pourront pourvoir dans l'esprit du droit, à la législation et à l'administration, s'ils ont à en juger dans l'Etat constitutionnel qui, en tant que tel, n'a aucune part à la vie économique. Un tel Etat constitutionnel a ses propres corps législatif et administratif, tous deux édifiés sur des principes qui sont le résultat de

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

la conscience juridique des temps présents. Cet Etat sera édifié sur les impulsions de la conscience humaine que l'on désigne actuellement par le terme de «démocratique». Quant au domaine économique, il fondera, sur des impulsions qui lui sont propres, ses propres organes législatif et exécutif. Les rapports nécessaires entre les Directions des corps juridiques et économiques se feront à peu près comme se font, actuellement, les rapports entre gouvernements d'Etats souverains. Grâce à cette différenciation, ce qui prend forme dans l'un des domaines recevra de l'autre un effet indispensable. Cet effet est entravé par le fait que l'un des domaines veut manifester en lui-même ce qui doit affluer de l'autre.

[02/22] Ce qui, dans la vie économique, est d'un côté soumis aux conditions naturelles (climat, aspect géographique de la région, richesse du sol etc ...) dépend, de l'autre côté, des rapports juridiques que l'Etat a établis entre les hommes d'affaires ou les groupes d'affaires. Ainsi sont tracées les limites de ce que peut et doit englober l'activité de la vie économique. De même que les prédispositions naturelles, créées par la nature en dehors du circuit économique, doivent être acceptées comme des données a partir desquelles l'homme actif dans la vie économique peut édifier son économie; de même tout ce qui détermine dans le domaine économique un rapport juridique d'homme à homme doit trouver, dans un organisme social sain, un règlement par l'Etat constitutionnel; semblable en cela aux ressources naturelles, cet Etat constitutionnel se déploie comme quelque chose d'indépendant, vis-à-vis de la vie économique.

[02/23] Dans cet organisme social, formé jusqu'ici à travers le devenir historique de l'humanité, et qui est devenu, par le siècle du machinisme et par la forme capitaliste moderne, ce qui donne son empreinte au mouvement social, la vie économique a une emprise plus grande qu'elle ne devrait dans un organisme social sain. Actuellement, dans le circuit économique où ne devrait circuler que la marchandise, la force de travail humain et les droits circulent aussi. Dans le corps économique, qui repose sur la division du travail, on peut, à l'heure actuelle, non seulement échanger de la marchandise contre de la marchandise mais, par le même processus économique, échanger de la marchandise contre du travail, et de la marchandise contre des droits. (J'appelle «marchandise» toute chose transformée par le travail de l'homme et qui, là où on l'a transportée, est mise à la disposition des consommateurs. Cette acception peut sembler choquante ou insuffisante à bien des professeurs d'économie politique; elle peut cependant rendre de bons services pour la compréhension de ce qui est du ressort de la vie économique.

[* Dans un exposé qui se veut au service de la vie, il ne peut être question de donner des définitions qui proviennent d'une théorie, mais des idées qui donnent une image de ce qui, dans la réalité, joue un rôle plein de vie. «Marchandise», dans le sens précédent, évoque quelque chose dont l'être humain peut faire l'expérience. Tout autre concept de «marchandise» exclut ou ajoute quelque chose, si bien que le concept ne correspond plus au processus vivant; il ne recouvre plus la réalité.]

Quelqu'un achète un terrain; cet achat doit être considéré comme un échange: échange du terrain contre de la marchandise, que représente l'argent. Dans la vie économique, le terrain luimême n'agit cependant pas comme une marchandise. Il s'insère dans l'organisme social par le droit d'utilisation qu'en a l'homme. Ce droit est essentiellement différent de la relation dans

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

laquelle se trouvent le producteur d'une marchandise, et cette marchandise. Dans cette dernière relation, se trouve fondé par son essence le principe qu'elle n'empiète pas sur les rapports d'une tout autre espèce qui s'établissent d'homme à homme, par le fait que l'utilisation exclusive d'un terrain revient à quelqu'un. Le propriétaire entraînera dans un rapport de dépendance, des hommes qui, afin de subvenir à leurs besoins, travailleront pour lui sur ce terrain, ou qui devront y habiter. Par contre, si l'on échange des deux côtés de la véritable marchandise, que l'on produit ou que l'on consomme, aucune dépendance ne s'établit, qui agisse ainsi d'homme à homme.

[02/24] A celui qui pénètre avec impartialité jusqu'à un tel fait de la vie, il apparaîtra que ce fait doit trouver son expression dans les institutions d'un organisme social sain. Aussi longtemps qu'on échange marchandises contre marchandises dans la vie économique, leur mise en valeur reste indépendante de tout rapport juridique entre personnes privées ou groupes sociaux quelconques. Mais aussitôt que des marchandises sont échangées contre des droits, le rapport juridique lui-même est concerné. Ce qui importe, ce n'est pas l'échange en tant que tel. Cet échange est l'élément vital indispensable de l'actuel organisme social, reposant sur une division du travail; mais il s'agit du fait qu'avec l'échange du droit contre de la marchandise, le droit luimême deviend une marchandise s'il trouve son origine au sein même de la vie économique. Ceci ne pourra être évité que si, dans l'organisme social, existent, d'une part, des institutions qui n'ont pour but que de promouvoir la circulation des marchandises de la manière la plus avantageuse; et s'il existe, d'autre part, des institutions qui régleront les droits existant dans le commerce entre producteur, commerçant et consommateur. Ces droits ne se différencient pas du tout, dans leur essence, des autres droits qui doivent exister de personne à personne, dans les relations tout à fait indépendantes d'un échange de marchandises. Si je cause un dommage à mon prochain, ou lui suscite un avantage dans une transaction marchande, cet acte relève de la même sphère sociale qu'un avantage ou un dommage causé par une action (ou une omission) qui ne s'exprime pas directement par un acte d'échange de marchandises.

[02/25] Dans l'attitude de chaque homme individuel face à la vie, confluent les effets des institutions juridiques et ceux de l'activité purement économique. Ils doivent provenir, dans un organisme social sain, de deux directions différentes. Dans chaque branche de l'économie, c'est la formation professionnelle et l'expérience acquise dans cette branche qui peuvent procurer aux personnalités responsables de ce domaine les lumières indispensables. Dans le domaine juridique, ce sont la loi et l'administration qui réalisent ce que la conscience du droit exigera comme relations entre individus isolés et entre groupes. L'organisation économique réunira dans des coopératives des hommes ayant les mêmes intérêts professionnels, ou les mêmes intérêts de consommation ou des besoins de toute autre nature; par des échanges réciproques, ces hommes mettront sur pied l'ensemble de l'économie. Cette organisation s'édifiera sur une base associative et sur les rapports entre associations. Ces associations ne déploieront qu'une activité économique. La base sur laquelle elles travailleront leur viendra de l'organisation juridique. Si de telles associations économiques peuvent faire valoir leurs intérêts économiques dans des organismes représentatifs et administratifs du secteur économique, alors elles ne développeront pas le désir de s'ingérer dans la direction législative et exécutive de l'Etat juridique (par exemple en tant que fédération des agriculteurs, en tant que parti des

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

industriels, en tant que démocratie sociale, avec orientation économique) pour tenter d'y obtenir ce qu'elles ne peuvent atteindre à l'intérieur de la vie économique. L'Etat juridique ne participera plus à aucune branche économique; il pourra alors créer des institutions qui seront issues de la conscience du droit des hommes qui le composent. Même si des personnes exerçant une activité économique siègent également dans des assemblées de l'Etat - ce qui d'ailleurs est tout naturel - il n'en pourra résulter, par le fait de la séparation en vie économique et juridique, une influence de la vie économique sur la vie juridique. Une telle influence minerait la santé de l'organisme social, comme cela peut se faire lorsque l'organisation de l'Etat gère elle-même des branches de la vie économique et lorsque, dans cette organisation, les représentants de la vie économique décident des lois en fonction des intérêts de cette vie économique.

[02/26] L'Autriche nous fournit un exemple typique de fusion des deux sphères juridique et économique, par la constitution qu'elle s'est donnée vers les années soixante du siècle dernier; les représentants du Conseil de l'Empire étaient choisis parmi les quatre branches de l'économie, c'est-à-dire: l'Association des grands propriétaires terriens; les Chambres de Commerce; les villes, centres commerciaux et industriels; et enfin les Communes rurales. On voit de toute évidence que l'idée directrice pour constituer ce Conseil représentatif était que la politique doit naître d'une représentation complète des intérêts économiques. Il est certain que si les forces séparatistes de ses différentes nationalités ont fortement contribué à la désagrégation de l'Autriche, il n'est pas moins sûr qu'une juridiction qui aurait pu développer sa propre activité parallèlement à l'économie aurait, grâce à la conscience du Droit, élaboré une structure sociale qui eût permis la coexistence de ces peuples.

[02/27] Aujourd'hui, l'homme qui s'intéresse à la vie publique dirige habituellement son attention sur des choses qui sont, pour cette vie, d'importance secondaire. Il fait cela parce que ses habitudes de penser l'amènent à considérer l'organisme social comme une structure unitaire. Mais on ne peut trouver, pour une telle structure, un mode de suffrage qui lui corresponde. Car, dans chaque mode de suffrage, les intérêts économiques et les impulsions de la vie juridique doivent se contrarier à l'intérieur du corps représentatif. Et ce qui résulte de cette perturbation doit mener à des ébranlements de l'organisme de la société. Le premier objectif impératif que la vie publique doit se fixer aujourd'hui est donc de travailler à établir une séparation radicale entre la vie économique et l'organisation juridique. En vivant l'expérience de cette séparation, les organisations qui se séparent trouveront, de par leurs propres ressources, les meilleurs modes d'élection de leurs législateurs et de leurs administrateurs. Actuellement, dans les décisions qui demandent à être prises, les questions de mode électoral passent au second plan, bien qu'elles soient en elles-mêmes d'une importance fondamentale. Là où existent encore les anciennes conditions, il s'agira de partir de ces conditions mêmes pour travailler en vue de la nouvelle séparation esquissée. Là où l'ancien s'est déjà désagrégé, ou bien se trouve en voie de désagrégation, il faudrait que des personnes individuelles ou des fédérations de personnes prennent l'initiative d'une formation nouvelle, qui s'oriente dans la direction indiquée ici. Vouloir, du jour au lendemain, amener une transformation de la vie publique est reconnu, même par les socialistes raisonnables, comme l'emballement déraisonnable de l'esprit exalté. Ces derniers attendent d'une transformation appropriée, graduelle, la guérison qu'ils envisagent. Mais, éclairé par des faits de portée considérable, celui qui observe sans prévention peut apprendre que les

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

forces du développement historique de l'humanité rendent actuellement nécessaire une volonté raisonnable tendant vers un nouvel ordre social.

[02/28] Celui qui ne considère comme «réalisable en pratique» que ce à quoi il s'est habitué, dans le cercle étroit de sa vie, taxera d'«irréalisables en pratique» nos suggestions. S'il ne peut se convertir et s'il garde de l'influence dans un domaine quelconque de la vie, son action ne contribuera pas à la guérison mais à une détérioration plus avancée de l'organisme social, pareille en cela aux agissements de ceux qui ont amené l'état de choses actuel.

[02/29] Apparue d'abord dans les classes dirigeantes, l'aspiration à créer dans notre vie politique une direction centralisée de certaines branches de l'Economie (postes, chemins de fer etc.), doit céder à la tendance opposée: celle de soustraire toute l'activité économique à la tutelle de l'Etat. Des penseurs convaincus en leur volonté de se trouver dans la juste direction d'un organisme social sain tirent, de l'aspiration de nationalisation préconisée par les classes jusqu'alors dirigeantes, les conclusions les plus extrêmes. Ils veulent la socialisation de tous les moyens de la vie économique, pour autant qu'ils sont des moyens de production. Une évolution saine donnera à la vie économique son indépendance et à l'Etat politique la faculté d'agir, par la législation, sur le corps économique; cela de manière telle que l'homme ne ressentira pas son intégration dans l'organisme social, en contradiction avec sa conscience du droit.

[02/30] On peut percevoir à quel point les pensées avancées ici sont fondées dans la vie véritable de l'humanité, quand on dirige le regard sur le travail que l'homme accomplit pour l'organisme social, par sa force physique de travail corporel. Dans la forme économique capitaliste, ce travail s'est incorporé à l'organisme social de telle façon que l'employeur l'achète à l'employé, comme une marchandise. Un échange s'établit entre argent (représentant de marchandise) et travail. Mais dans la réalité un tel échange ne peut s'accomplir; il ne fait que sembler s'accomplir.

[* Dans la vie, il est tout à fait possible non seulement que des processus soient expliqués dans un sens erroné mais qu'ils s'accomplissent dans un sens erroné. Argent et travail ne sont pas des valeurs échangeables; seuls sont échangeables argent et produit du travail. Si je donne de l'argent en échange du travail, je fais alors quelque chose de faux; je crée un processus illusoire, car en réalité je ne peux donner de l'argent que pour le produit d'un travail.]

En réalité, l'employeur reçoit de l'ouvrier des marchandises qui ne peuvent être produites que si l'ouvrier donne sa force de travail pour leur production. De la contre-valeur de ces marchandises, l'ouvrier reçoit une part; l'employeur reçoit l'autre part. La production de la marchandise se fait par l'action conjointe de l'employeur et de l'employé. Ce n'est que le produit de cette action en commun qui passe dans le circuit de la vie économique. La fabrication du produit exige un rapport juridique entre ouvrier et entrepreneur. Par la nature de l'économie capitaliste, ce rapport peut cependant être transformé: être conditionné par la suprématie économique de l'employeur sur l'ouvrier. Dans un organisme social sain, il doit être mis en évidence que le travail ne peut être payé. On ne peut pas, comme on le fait dans le cas d'une marchandise, lui attribuer une valeur économique. Ce n'est que la marchandise produite par le

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

travail qui aura une telle valeur, en comparaison avec d'autres marchandises. De quelle façon et dans quelle mesure un homme a à travailler pour le maintien de l'organisme social, cela doit être réglé sur la base de ses capacités et en tenant compte des conditions d'une existence digne et humaine. Et cela ne peut se faire que si l'Etat effectue cette régulation en toute indépendance des organes de gestion de la vie économique.

[02/31] Par une telle réglementation, se créera, pour la marchandise, une base de valeur comparable à celle qui est donnée par les conditions de la nature. De même que la valeur d'une marchandise est donnée par rapport à une autre en fonction des matières premières, ainsi la valeur marchande devra-t-elle devenir dépendante de la nature et de la quantité du travail qui, selon l'ordre juridique, pourra être mis en luvre pour la création de cette marchandise.

[* Un tel rapport entre le travail et l'ordre juridique contraindra les associations actives dans la vie économique à compter avec ce qui «est du droit» comme avec une condition préalable. C'est cependant par-là qu'on arrivera à ce que l'ordre économique dépende de l'Homme, et non pas l'Homme de l'ordre économique.]

[02/32] La vie économique sera de cette manière soumise de deux côtés à ces conditions nécessaires: du côté des ressources naturelles, que l'humanité doit prendre comme elles lui sont données; et du côté de la base juridique qui doit être créée, du fond de la conscience du droit, dans l'Etat politique, indépendant de la vie économique.

[02/33] Il est évident que par une telle conduite de l'organisme social le niveau de la prospérité économique montera ou baissera en fonction du travail qui sera employé selon les critères de la conscience du droit. Une telle dépendance de la prospérité économique est toutefois nécessaire dans un organisme social sain. Elle seule peut empêcher que l'homme ne soit utilisé par la vie économique à un point tel qu'il ne peut plus ressentir son existence comme digne d'un être humain. Et c'est justement de la présence du sentiment que l'existence est indigne d'un homme que proviennent, en vérité, tous les ébranlements de l'organisme social.

[02/34] Contre un trop forte baisse du niveau de vie provenant du juridique, existe une possibilité d'intervention assez semblable à celle qui permet, de l'autre côté, d'améliorer les ressources naturelles. On peut, par des moyens techniques, rendre plus productif un sol qui l'est peu; si l'on y est incité par une trop forte baisse de la prospérité, on peut modifier la quantité de travail et la façon de travailler. Mais cette modification ne doit pas être issue, sans intermédiaire, du circuit de la vie économique. Mais s'effectuer à partir de la compréhension qui se développe au sein de la vie juridique, indépendante de la vie économique.

[02/35] Dans tout ce qui est réalisé par la vie économique et par la vie juridique, dans l'organisation de la vie sociale, agit ce qui provient d'une troisième source: les facultés individuelles de chaque homme. Ce domaine embrasse tout: des productions spirituelles les plus hautes à ce qui lui afflue dans des oeuvres humaines par la plus ou moins bonne aptitude corporelle de l'homme, en vue de productions qui servent l'organisme social. Ce qui provient de cette source doit s'introduire dans l'organisme social sain, d'une toute autre manière que ce qui

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

vit dans l'échange économique et que ce qui peut provenir de la vie de l'Etat. La seule manière possible de rendre sainement cet apport fécond est de le laisser être dépendant de la libre réceptivité des hommes, et des impulsions jaillissant de leurs facultés individuelles ellesmêmes. Si de telles productions humaines, qui se manifestent par les capacités mentionnées, sont influencées artificiellement par la vie économique ou par l'organisation de l'Etat, la vraie base de leur propre vie leur sera alors en grande partie retirée. Cette base ne peut subsister que dans la force que les activités humaines doivent développer par elles-mêmes. Si l'accueil que l'on réserve à de telles activités est directement déterminé par la vie économique, ou organisé par l'Etat, toute libre réceptivité les concernant en sera paralysée. Seule cette libre réceptivité est à même de laisser les activités humaines influer d'une façon saine sur l'organisme social. La vie spirituelle, à laquelle se relie par de nombreuses fibres l'épanouissement, dans la vie humaine, des autres facultés individuelles de l'homme, ne connaît qu'une seule base saine de développement: c'est de reposer sur ses propres impulsions et de se trouver dans une relation de pleine compréhension avec ceux qui bénéficient de ses activités.

[02/36] Ce qui n'est ici qu'esquissé comme «saine condition de développement de la vie spirituelle» n'est pas percu actuellement; la vision juste en est brouillée par le fait qu'une grande partie de cette vie spirituelle est intimement mêlée avec la vie de l'Etat politique. Cette fusion s'est produite au cours des derniers siècles et l'on s'y est habitué. On parle certes de «Liberté de la science et de l'enseignement». Mais on considère comme allant de soi que l'Etat politique administre «la liberté de la science et de l'enseignement». On ne développe pas le sentiment qui permettrait de s'apercevoir que l'Etat, par ce fait, rend la vie spirituelle dépendante de ses besoins politiques. On pense que l'Etat crée des postes d'enseignement et que ceux qui y sont nommés peuvent y développer une activité spirituelle libre. Lorsqu'on s'habitue à une telle opinion, on ne remarque pas à quel point le contenu de la vie spirituelle est étroitement lié à l'être le plus intime de l'homme dans lequel il s'épanouit; on ne remarque pas que ce développement ne peut être libre que lorsqu'il n'est inséré dans l'organisme social par aucune autre impulsion que celle qui vient de la vie spirituelle elle-même. La fusion avec la vie de l'Etat, au cours des derniers siècles, a marqué de son empreinte non seulement l'administration de la science et la partie de la vie de l'esprit qui lui est liée, mais le contenu lui-même. Les conceptions mathématiques et physiques ne peuvent certes être influencées directement par l'Etat. Mais que l'on pense à l'histoire et aux autres sciences de civilisation. Ne sont-elles pas devenues un reflet de ce qui a résulté du rapport de leurs représentants avec la vie politique, et des nécessités de cette vie? C'est justement par ce caractère, qui leur a été imprimé, que les représentations ayant actuellement une orientation scientifique, et qui dominent la vie spirituelle, ont agi comme idéologie sur le prolétariat. Le prolétariat a remarqué comment les nécessités de la vie de l'Etat, dans laquelle il est tenu compte des intérêts de la classe dirigeante, ont imprimé un certain caractère aux pensées de l'homme. Le penseur prolétarien y vit un reflet des intérêts matériels et des conflits d'intérêts. Cela produisit en lui le sentiment que toute vie de l'esprit ne serait qu'idéologie, reflet de l'organisation économique.

[02/37] Une telle conception dessèche la vie spirituelle; cette conception disparaît, quand peut naître le sentiment que dans le domaine spirituel règne une réalité qui va au-delà de la vie

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

matérielle extérieure, et qui porte en elle-même son contenu. Il est impossible qu'un tel sentiment survienne si la vie de l'esprit ne s'épanouit et ne s'administre pas librement, de par ses propres impulsions au sein de l'organisme social. Procurer à cette vie spirituelle le rôle qui lui est dû dans l'organisme social, seuls en ont la force des promoteurs qui se tiennent à l'intérieur d'un tel développement et d'une telle administration. L'art, la science, la conception philosophique du monde, et tout ce qui s'y rapporte, ont besoin d'une telle position d'indépendance, dans la société humaine. Car dans la vie spirituelle tout est lié. La liberté de l'un ne peut se bien porter sans la liberté de l'autre. Bien que les mathématiques et la physique ne puissent être influencées directement dans leur contenu par les nécessités de l'Etat, leurs applications, l'opinion qu'on se fait de leur valeur, les répercussions que leur pratique peut avoir sur la vie spirituelle, tout cela est déterminé par les nécessités de l'Etat, quand celui-ci administre des branches de la vie de l'esprit. Qu'un instituteur de l'échelon le plus élémentaire suive les impulsions venant de la vie de l'Etat ou bien qu'il reçoive ses impulsions d'une vie spirituelle se tenant sur ses propres fondements, c'est tout autre chose. Le socialisme, dans ce domaine aussi, n'a fait que reprendre l'héritage en ce qui concerne les façons de penser et d'agir des cercles dirigeants. Il considère comme son idéal d'inclure la vie de l'esprit dans le corps social, qui est basé sur la vie économique. S'il pouvait atteindre le but qu'il s'est fixé, il ne pourrait ainsi que suivre la voie sur laquelle la vie de l'esprit a perdu sa valeur. En exigeant que la religion soit une affaire privée, il a développé un sentiment juste, d'une façon unilatérale. Dans l'organisme social sain, toute vie de l'esprit, dans le sens esquissé ici, doit être «affaire privée» vis-à-vis de l'Etat et de l'économie. Mais le socialisme, en transférant la religion au domaine privé, n'a pas l'intention de créer pour un bien spirituel, à l'intérieur de l'organisme social, une position qui lui permettrait d'accéder à un développement plus élevé, plus souhaitable que celui qui est possible sous l'influence de l'Etat. A son avis, l'organisme social ne doit s'occuper, par ses propres moyens, que de ce qui lui semble vital. Or, placée unilatéralement en dehors de la vie publique, une branche de la vie de l'esprit ne saurait s'épanouir, si le reste du domaine spirituel demeure enchaîné. La vie religieuse de l'humanité moderne développera, pour cette humanité, en association avec toute vie spirituelle libérée, sa force qui porte l'âme.

[02/38] Non seulement les créations de cette vie spirituelle mais également son accueil par l'humanité doivent être fondés sur le libre besoin de l'âme. Des professeurs, des artistes etc., par leur situation sociale, seront en contact direct avec une législation et une administration qui n'auront été créées et ne vivront que par la vie spirituelle. Grâce à la qualité de leur travail, ils pourront développer autour d'eux la compréhension, la réceptivité nécessaires à leur oeuvres. Grâce à un Etat politiquement autonome, les mêmes hommes ne seront pas uniquement soumis à l'obligation du travail, mais la législation leur donnera également le droit aux loisirs susceptibles d'éveiller en eux la faculté de compréhension pour les biens spirituels. Les gens qui se croient spécialistes de ces questions ne pourront s'empêcher de penser que les hommes gâcheront leur temps de loisir à boire; et l'on retomberait dans l'analphabétisme si l'Etat instaurait de tels loisirs et si on laissait les hommes se prononcer a propos de la fréquentation de l'école. Que ces pessimistes veuillent bien attendre ce qui adviendra quand le monde ne sera plus sous leur influence. Celle-ci, trop souvent, est déterminée par un certain sentiment qui leur rappelle doucement comment ils passent leur propre temps de loisirs, et ce dont ils ont eu

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

besoin pour acquérir un peu de culture. Ils ne peuvent bien sûr pas compter avec cette force d'enthousiasme qu'une vie spirituelle véritable et autonome peut susciter dans l'organisme social, car celle qu'ils connaissent, et qui est enchaînée, n'a jamais pu l'exercer sur eux.

[02/39] Ce qui est nécessaire aussi bien à l'Etat politique qu'à la vie économique affluera de la vie spirituelle, par l'organisme de l'esprit qui s'administre lui-même. De même que la formation pratique en vue de la vie économique ne sera totalement efficace que lors d'une libre collaboration de cette vie économique avec l'organisme spirituel. Des hommes préalablement formés dans ce but vivifieront leurs expériences acquises dans la vie économique, grâce à la force qui aura pu leur parvenir de la vie spirituelle libérée. Des hommes ayant une expérience acquise dans la vie économique trouveront la transition vers l'organisation spirituelle, et agiront d'une manière féconde là où le besoin s'en fait sentir.

[02/40] Dans le domaine de l'Etat politique, par ce libre effet du bien spirituel, les points de vue sains indispensables se formeront. Le travailleur manuel, par l'intermédiaire d'un tel bien spirituel, pourra acquérir, quant à la position de son travail dans l'organisme social, un sentiment qui le satisfait. Il parviendra à reconnaître que l'organisme social ne pourrait le porter, sans la direction qui organise le travail manuel conformément au but à atteindre. Il pourra faire sien le sentiment que son travail est en corrélation avec les forces organisatrices qui surgissent du développement des facultés humaines individuelles. Sur le plan de l'Etat politique, il élaborera des droits garantissant sa quote-part du produit des marchandises qu'il a fabriquées; librement, il accordera aux biens de l'esprit dont il profite la part qui rend possible leur création. Dans le domaine de la vie de l'esprit, il en résultera que les producteurs pourront également vivre du produit de leurs prestations. L'activité de chacun, en ce domaine de la vie de l'esprit, restera son affaire privée la plus intime; ce qu'il sera à même de fournir pour l'organisme social pourra compter sur la rémunération librement consentie de ceux pour qui le bien de l'esprit est une nécessité. Celui qui, par un tel mode de rémunérations, ne peut trouver à l'intérieur de la vie de l'esprit ce dont il a besoin, devra se diriger vers le domaine de l'Etat politique ou vers la vie économique.

[02/41] Des idées relatives à la technique, et provenant de la vie de l'esprit, affluent vers la vie économique. Quand bien même elles sont émises directement par ceux qui appartiennent à l'économie ou à l'Etat, elles ont leur origine dans la vie de l'esprit. De là proviennent toutes les idées et les forces organisatrices qui fécondent la vie économique et celle de l'Etat. La rétribution, pour cet apport à ces deux domaines sociaux, pourra se faire de deux façons: soit par la libre entente de ceux qui sont dépendants de cet apport; soit en étant réglée par des droits élaborés dans le domaine de l'Etat politique. Ce que cet Etat politique exigera lui-même pour se maintenir en activité sera fourni par le droit fiscal. Celui-ci se concrétisera par une harmonisation des exigences de la conscience du droit et des exigences de la vie économique.

[02/42] Dans un organisme social sain, à côté des domaines politique et économique, doit agir le domaine spirituel, qui trouve en soi son propre fondement. Les forces évolutives de l'humanité s'orientent aujourd'hui vers la triarticulation de cet organisme. Aussi longtemps que la vie sociale s'est laissée guider, dans l'essentiel, par les forces instinctives d'une grande partie

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

de l'humanité, le besoin de cette triarticulation nettement délimitée ne s'est pas fait sentir. Par certaines voies obscures de la vie sociale, agissait conjointement ce qui provenait toujours de trois sources. Les temps nouveaux exigent, à l'intérieur de l'organisme social, une prise de position consciente de l'Homme. Ce n'est que lorsqu'elle reçoit son orientation de trois côtés que cette conscience peut donner au comportement et à la vie des Hommes une formation saine. Dans les profondeurs inconscientes de l'âme, l'humanité moderne aspire à cette orientation; et ce qui se manifeste en tant que mouvement social n'est que le reflet terni de cette aspiration.

[02/43] A la fin du XVIIIe siècle, partant de bases autres que celles sur lesquelles nous vivons actuellement, l'appel vers une formation nouvelle de l'organisme social surgissait des profondeurs de la nature humaine. On entendit comme une devise de cette organisation nouvelle les trois mots: Fraternité, Egalité, Liberté. Certes, celui qui, l'esprit libre de tout préjugé, la sensibilité saine, se penche avec sérieux sur la réalité de l'évolution humaine, celui-ci ne peut que s'ouvrir à la compréhension de tout ce qu'évoquent ces mots. Il y eut pourtant, au cours du XIXe siècle, des penseurs perspicaces qui se donnèrent de la peine pour démontrer comment il est impossible, dans un organisme social unifié, de réaliser ces idées de fraternité, de liberté, d'égalité. Ils croyaient reconnaître que ces trois impulsions, en se réalisant, doivent entrer en contradiction dans l'organisme social. On démontra par exemple, avec sagacité, combien il est impossible que la liberté fondée en chaque être humain puisse être mise en valeur quand se réalise l'impulsion d'égalité. Et l'on ne peut qu'approuver ceux qui découvrent cette contradiction; cependant, un sentiment général humain doit éveiller notre sympathie pour chacun de ces trois idéaux.

[02/44] Ce tissu de contradictions existe du fait que la véritable signification sociale de ces trois idéaux ne se révèle que par une pénétration claire du trimembrement, de la triarticulation nécessaire de l'organisme social. Les trois membres ne doivent pas s'interpénétrer et être centralisés dans une unité parlementaire abstraite et théorique, non plus que dans une quelconque autre unité. Ils doivent être réalité vivante. Chacun des trois membres sociaux doit être centralisé en lui-même; ce n'est que par leur activité vivante, leur action d'ensemble, côte à côte, que peut apparaître l'unité de l'organisme social tout entier. Dans la vie réelle, ce qui paraît contradictoire agit justement vers une unité d'ensemble. C'est pourquoi l'on arrivera à une compréhension de la vie de l'organisme social si l'on est capable d'entrevoir la formation de cet organisme, à la mesure de la réalité par rapport à la fraternité, l'égalité, la liberté. On reconnaîtra alors que la coopération des hommes dans la Vie Economique doit reposer sur cette fraternité qui naît des associations. Dans le deuxième membre, du Droit Civique, où l'on a affaire à la relation proprement humaine de personne à personne, il faut rechercher la réalisation de l'idée de l'Egalité. Et dans le domaine de l'Esprit, dont la position dans l'organisme social est relativement indépendante, on a affaire à la réalisation de l'impulsion de la Liberté. Ainsi considérés, ces trois idéaux montrent leur valeur de réalité. Ils ne peuvent se réaliser dans une vie sociale chaotique, mais seulement dans un organisme social sain, triarticulé. Ce n'est pas une formation abstraite et centralisée qui pourra réaliser pêle-mêle les idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité; mais chacun des trois membres de l'organisme social peut puiser sa force dans l'une de ces impulsions. Il sera alors à même d'agir en une coopération féconde

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

avec les deux autres membres.

[02/45] Les hommes qui à la fin du XVIIIe siècle se sont dressés pour exiger la réalisation des trois idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité, ainsi que ceux qui ont renouvelé cette exigence plus tard pouvaient ressentir obscurément l'orientation des forces évolutives de l'humanité nouvelle. Mais par-là ils ne pouvaient surmonter en même temps leur croyance à l'Etat unitaire bien que pour ce dernier leurs idées signifient quelque chose de contradictoire. Ils firent cependant de cette contradiction une profession de foi; car, dans les profondeurs subconscientes de leur vie de l'âme, agissait l'impulsion pour la triarticulation de l'organisme social, dans laquelle seulement la trinité de leurs idées pourra devenir une unité à un niveau supérieur. Dans le devenir de l'Humanité nouvelle, les forces évolutives agissent en direction de cette triarticulation pour en faire une volonté consciente sociale, ce qui est exigé dans un langage clair par les faits sociaux du présent.

3. Le capitalisme et les idées sociales - Capital - Travail humain

Haut

[03/01] On ne peut juger du mode d'action exigé aujourd'hui dans le domaine social par les faits qui sautent aux yeux, si l'on n'a pas la volonté de laisser déterminer ce jugement par une réelle compréhension des forces fondamentales de l'organisme social. C'est la tentative d'atteindre à une telle compréhension qui est à la base de l'exposé ci-dessus. Avec des mesures ne s'appuyant que sur un jugement puisé en un cercle d'observation restreint, on ne peut aujourd'hui réaliser quelque chose de fécond. Les faits qui sont issus du mouvement social mettent en évidence des perturbations qui, loin de rester un phénomène de surface, touchent aux fondements mêmes de l'organisme social. A l'égard de ces faits, il est indispensable de pouvoir comprendre jusqu'aux fondements.

[03/02] Parler aujourd'hui de capital et de capitalisme, c'est toucher à ce que le prolétariat considère comme la source de son oppression. On ne parviendra à un jugement fécond sur la façon dont le capital agit dans la circulation de l'organisme social - la stimulant ou l'entravant - que si l'on perçoit comment les facultés individuelles, l'élaboration du droit et les forces de la vie économique produisent le capital, et le consomment. Parler du travail de l'homme, c'est évoquer ce qui, d'un commun ensemble avec les ressources naturelles de l'économie et le capital, crée les valeurs économiques, ainsi que ce par quoi le travailleur parvient à la conscience de sa position sociale. Comment le travail de l'homme doit-il être inséré dans l'organisme social afin qu'il ne soit pas attenté au sentiment de la dignité humaine du travailleur? On ne peut parvenir à en juger que si l'on considère le double rapport du travail humain avec l'épanouissement des facultés individuelles d'une part, avec la conscience du droit d'autre part.

[03/03] On demande actuellement, non sans raison, ce qui doit être fait en tout premier lieu pour répondre aux exigences qui se manifestent dans le mouvement social. En premier lieu,

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

rien de fécond ne pourra être accompli si l'on ne sait quel rapport doit exister entre ce qui est à accomplir et les fondements de l'organisme social sain. Que l'on connaisse ce rapport, et l'on pourra, de la place où l'on a été mis, ou de celle où l'on parvient à se mettre, trouver les tâches qui résultent des faits. A l'acquisition d'une telle compréhension s'oppose, faussant le jugement non prévenu, ce qui a pénétré du vouloir humain dans les institutions sociales. On s'est à tel point accoutumé aux institutions que l'on s'est formé des opinions sur ce qui est à conserver, ou à modifier. On se conforme dans sa pensée à des faits qui pourtant devraient être dominés par la pensée. Il est cependant indispensable aujourd'hui de voir qu'un jugement ne saurait être à la hauteur des faits autrement que par un retour aux pensées primordiales qui sont à la base de toutes les institutions sociales.

[03/04] S'il n'existe pas de sources appropriées d'où affluent, toujours à nouveau, vers l'organisme social, les forces qui résident dans ces pensées primordiales, alors les institutions prennent des formes qui entravent la vie plutôt qu'elles ne la favorisent. Cependant, dans les impulsions instinctives des hommes, les pensées primordiales continuent à vivre d'une façon plus ou moins inconsciente, quand bien même les pensées conscientes s'égarent et créent, si ce n'est déjà fait, des faits qui entravent la vie. Et ce sont ces pensées primordiales se manifestant d'une façon chaotique face à un monde de faits entravant la vie qui, d'une manière ouverte ou voilée, font apparaître les ébranlements révolutionnaires de l'organisme social. Ces ébranlements ne cesseront que si l'organisme social est constitué de telle sorte qu'à tout moment existe en lui la tendance à observer où se dessine un écart avec les institutions dictées par les pensées primordiales et où, en même temps, existe la possibilité de corriger cet écart, avant qu'il n'atteigne une ampleur néfaste.

[03/05] De nos jours, dans bien des domaines de la vie humaine, les écarts entre la réalité de cette vie humaine et les conditions dictées par les pensées primordiales sont devenus importants. Soutenue par ces pensées, la vie des impulsions dans les âmes humaines se présente comme une critique s'exprimant à travers les faits et portant sur ce qui s'est formé dans l'organisme social, au cours des derniers siècles. Par suite, il faut de la bonne volonté pour se tourner d'une manière énergique vers les pensées primordiales et ne pas méconnaitre à quel point il est nuisible, justement de nos jours, de bannir comme des généralités «non pratiques», ces pensées primordiales, du domaine de la vie. Dans la vie et les exigences de la population prolétarienne vit, se manifestant en acte, la critique de ce que les temps nouveaux ont fait de l'organisme social. Face à cela, le devoir de notre temps est de contrecarrer cette critique unilatérale en trouvant au sein des pensées primordiales les directions dans lesquelles les faits devront être dirigés consciemment. Car les temps sont révolus où l'humanité pouvait se contenter de ce que la conduite instinctive pouvait réaliser.

[03/06] L'une des questions fondamentales présentée par la critique contemporaine est la suivante: De quelle manière peut cesser l'oppression que l'humanité prolétarienne a subi du fait du capitalisme privé? Le propriétaire ou le gérant du capital est en mesure de mettre le travail manuel d'autres hommes au service de la production qu'il entreprend. On doit distinguer trois parties dans la relation sociale qui se crée par la coopération du capital et du travail humain: l'activité de l'entrepreneur qui doit se fonder sur la base des capacités individuelles d'une

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

personne ou d'un groupe de personnes; la relation de l'entrepreneur avec l'ouvrier qui doit être une relation juridique; la production d'un article qui reçoit une valeur marchande dans le circuit de l'économie. L'activité d'entrepreneur ne peut intervenir d'une manière saine dans l'organisme social que si, dans la vie de celui-ci, agissent des forces qui permettent aux facultés individuelles des hommes de se manifester de la manière la meilleure possible. Cela ne peut avoir lieu que s'il existe un domaine de l'organisme social qui permet aux hommes capables la libre initiative de l'usage de leurs facultés et rend possible à autrui, par une libre compréhension, le jugement de la valeur de ces facultés. On le voit, l'activité sociale d'un homme au moyen du capital appartient à ce domaine de l'organisme social dans lequel la vie spirituelle a le soin de la législation et de l'administration. Si l'Etat politique interfère dans cette activité, l'incompréhension envers les facultés individuelles aura nécessairement son influence sur leur efficacité. Ce qui dans tous les hommes est présent comme une même exigence de vie, c'est ce que doit mettre en action l'Etat politique, et ce sur quoi il doit se fonder. Dans son domaine, il doit donner à tous les hommes la possibilité de faire valoir leurs jugements. Pour ce qu'il doit accomplir, la compréhension ou l'incompréhension pour des facultés individuelles n'entre pas en ligne de compte. De ce fait, ce qui en lui parvient à se réaliser ne doit avoir aucune influence sur l'activité des facultés humaines individuelles. La perspective de l'avantage économique devrait être tout aussi peu déterminante pour les effets des facultés individuelles rendues possibles par le capital. Beaucoup d'observateurs du capitalisme attachent une grande importance à ces avantages économiques. Ils croient que seul l'attrait de ce profit peut mettre en action les capacités individuelles. En tant qu'«hommes pratiques», ils en appellent à l'«imparfaite» nature humaine qu'ils prétendent connaître. Il est vrai qu'au sein de cet ordre social qui a conduit aux conditions présentes, le point de vue des avantages économiques a acquis une signification profonde. Mais ce fait est justement pour une part non négligeable la cause de la situation que l'on peut observer et vivre actuellement. Et cette situation réclame le développement d'une autre impulsion pour l'exercice des facultés individuelles. Cette impulsion devrait résider dans la compréhension sociale provenant d'une vie spirituelle saine. L'éducation et l'école, de par la force de la libre vie spirituelle, doteront l'homme d'impulsions qui l'amèneront, grâce à cette compréhension sociale qui lui est inhérente, à réaliser ce vers quoi ses capacités individuelles le poussent.

[03/07] Une telle opinion n'est pas nécessairement exaltation rêveuse. Certes, l'exaltation a apporté des malheurs incommensurables dans le domaine des aspirations sociales, comme dans bien d'autres. Mais, comme on peut le constater par ce qui précède, la manière de voir exposée ici ne repose pas sur la croyance insensée que l'esprit opérera des miracles, lorsque ceux qui pensent le posséder n'auront que ce mot à la bouche; mais elle est le résultat de l'observation de la libre coopération des hommes, dans le domaine de l'esprit. Pour que, par sa nature même, cette coopération reçoive une empreinte sociale, il suffit qu'elle puisse se développer de manière vraiment libre.

[03/08] Seul l'état d'assujettissement dont souffrait la vie spirituelle n'a pas permis à cette empreinte sociale de faire son apparition. Dans les classes dirigeantes, les forces spirituelles se sont développées de telle manière qu'elles ont confiné les productions de ces forces d'une façon antisociale, à l'intérieur de certains cercles de l'humanité. Ce qui a été produit à l'intérieur

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

de ces cercles ne pouvait être apporté à l'humanité prolétarienne que d'une manière artificielle. Et cette humanité ne pouvait puiser à cette vie spirituelle aucune force de soutien de l'âme car elle ne participait pas vraiment à la vie de ce bien spirituel. Les institutions pour un «enseignement populaire», pour «mettre à la portée du peuple» des jouissances artistiques et autres choses semblables, ne sont pas les moyens qu'il faut pour répandre les biens spirituels dans la population, surtout tant que ceux-ci garderont leur aspect actuel. Car, du plus intime de son être, le peuple7 n'y prend pas part; il ne lui est permis en somme de les considérer que d'un point de vue extérieur. Et ce qui est valable, de la vie spirituelle considérée dans un sens plus étroit, a également son importance dans celles des ramifications de l'action spirituelle qui affluent dans la vie économique, par le moyen du capital. Dans l'organisme social sain, l'ouvrier prolétaire ne doit pas uniquement se tenir à sa machine, et n'être touché que de sa mécanique, alors que le capitaliste est le seul a savoir quel est, dans le circuit de la vie économique, le destin du produit fabriqué. Par sa pleine participation en la matière, l'ouvrier doit pouvoir développer des représentations sur la façon dont il coopère à la vie sociale tout en travaillant à la production de la marchandise. Il faut que des entretiens, qui doivent être compris dans le temps de travail au même titre que le travail lui-même, soient organises régulièrement par l'entrepreneur, dans le but de développer un champ de représentation commun, unissant l'employeur et l'employé. Bien conduite, une telle manière d'agir engendrera chez l'ouvrier la compréhension qu'un maniement juste de la gestion du capital favorise l'organisme social ainsi que l'ouvrier lui-même, du fait qu'il en est un membre. L'entrepreneur sera amené, par cette publication en vue d'une telle libre compréhension de la gestion de son entreprise, à un comportement sans reproches.

[03/09] Seul celui qui n'a pas le sens de l'effet social de l'expérience intérieure d'union vécue en commun lors de la réalisation d'une chose, tiendra ce qui vient d'être dit pour dénué d'importance. Mais celui qui a un sens pour ces choses saisira que la productivité économique se trouve stimulée lorsque la direction de l'entreprise - qui s'appuie sur le capital - a ses racines dans la vie libre de l'esprit. L'intérêt porté au capital uniquement en vue du profit, et de son accroissement, ne peut faire place à l'intérêt objectif pour l'élaboration de produits et la réalisation de services que si cette condition est remplie.

[03/10] Les penseurs socialistes contemporains aspirent à faire gérer les moyens de production par la collectivité. Ce qui est justifié dans cette aspiration ne pourra être atteint que si la vie spirituelle libre pourvoit à cette gestion. Par-là, sera rendue impossible la contrainte économique qui émane du capitalisme, et qui est ressentie comme indigne de l'homme, lorsque le capitaliste déploie son activité à partir des forces issues de la vie économique. La paralysie des facultés humaines individuelles, conséquence obligatoire de la gestion de ces facultés par l'Etat politique, pourra ainsi être évitée.

[03/11] Comme toute production spirituelle, le produit d'une activité conjointe du capital et des facultés individuelles humaines doit, dans un organisme social sain, être le résultat, d'une part, de l'initiative libre de celui qui agit et, d'autre part, de la libre compréhension des autres hommes qui exigent de son auteur l'existence de la prestation. Avec la libre compréhension de celui qui est actif, doit s'harmoniser, dans ce domaine, l'appréciation de ce qu'il veut voir comme

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

produit de sa prestation, en fonction de la préparation qui lui est nécessaire pour l'accomplir, en fonction des efforts qu'il doit fournir pour la réaliser, et ainsi de suite. Et il ne sera satisfait à ses exigences que si ses efforts trouvent une compréhension.

[03/12] Des réalisations sociales dans le sens de cet exposé constitueront le terrain propice à un rapport contractuel réellement libre, entre dirigeant et exécutant. Ce rapport aura trait non pas à un échange de marchandise (en l'occurrence de l'argent) contre force de travail, mais à la fixation de la quote-part des deux personnes, coproductrices de la marchandise.

[03/13] Ce qui est produit pour l'organisme social, sur la base du capital, repose en son essence sur la façon dont les facultés humaines individuelles interviennent dans cet organisme. C'est de la vie spirituelle libre, à l'exclusion de toute autre, que le développement de ces facultés peut recevoir l'impulsion appropriée. Dans un organisme social qui lie cette évolution à l'administration de l'Etat politique ou aux forces de la vie économique, la véritable productivité de tout ce que la mobilisation du capital rend nécessaire reposera également sur ce qui, des forces individuelles libres, se fraie un chemin à travers les institutions paralysantes. Cependant, une évolution dans de telles conditions sera une évolution malsaine. Ce n'est pas le déploiement des facultés individuelles agissant sur la base du capital, mais l'enchaînement de ces forces par la vie politique de l'Etat ou par le circuit de la vie économique qui a entraîné des conditions telles que la force humaine de travail peut seulement y être marchandise. Reconnaître cela sans préventions est actuellement une condition pour toute tentative dans le domaine de l'organisation sociale. Car les temps nouveaux ont fait surgir cette superstition que les mesures susceptibles de guérir l'organisme social doivent émaner de l'Etat politique ou de la vie économique. Si l'on poursuit sur la voie qui a recu sa direction de cette superstition, on créera des institutions qui ne conduiront pas l'humanité vers ce à quoi elle aspire, mais vers un accroissement sans limite de l'oppression qu'elle voudrait voir écarter.

[03/14] On a appris à penser sur le capitalisme à une époque où ce capitalisme a été la cause d'un processus de maladie pour l'organisme social. On vit le processus de maladie; on voit qu'il faut travailler à s'y opposer. On doit voir plus. On doit s'apercevoir que la maladie a son origine dans le fait que les forces qui agissent dans le capital sont absorbées par le circuit de la vie économique. Dans la direction de ce que les forces évolutives de l'humanité actuelle commencent à exiger énergiquement, seul peut agir celui qui ne se laisse pas entraîner dans l'illusion par des représentations qui voient le résultat d'un «idéalisme non pratique», dans la gérance du maniement du capital par la vie spirituelle libérée.

[03/15] Dans le présent, on est cependant peu préparé pour amener l'idée sociale, qui doit diriger le capitalisme sur des voies saines, dans une relation immédiate avec la vie spirituelle. On part de ce qui appartient au domaine de la vie économique. On voit comment, dans les temps présents, la production de marchandise a conduit à la grande entreprise, et celle-ci à la forme actuelle du capitalisme. Et on pense qu'à cette forme d'économie devrait se substituer la forme coopérative qui travaille pour les besoins propres des producteurs. Du fait que l'on veut bien entendu maintenir l'économie avec les moyens de production modernes, on exige la réunion des entreprises dans une grande et unique coopérative. Dans cette dernière, pense-t-

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

on, chacun produirait sur ordre de la communauté, qui ne pourrait exploiter personne du fait qu'elle s'exploiterait elle-même. Et par le fait que l'on veut ou que l'on doit partir des bases existantes, on se tourne vers l'Etat moderne que l'on veut transformer en une vaste coopérative.

[03/16] Ce faisant, on ne remarque pas que l'on se promet d'une telle coopérative des effets qui peuvent d'autant moins se réaliser que la coopérative est plus grande. Si, dans l'organisme de la coopérative, la mise en place des capacités humaines individuelles n'est pas effectuée de la manière présentée dans cet exposé, l'administration en commun du travail ne pourra pas conduire à la guérison de l'organisme social.

[03/17] Que l'on soit actuellement peu disposé à un jugement non prévenu sur l'intervention de la vie spirituelle dans l'organisme social provient du fait que l'on s'est habitué à se représenter la vie spirituelle aussi éloignée que possible de tout ce qui est matériel et pratique. Il existe probablement bien des personnes qui trouveront quelque chose de grotesque dans l'avis exposé ici: à savoir que dans la vie économique l'effet d'une part de la vie spirituelle devrait se manifester dans l'activité du capital. On peut s'imaginer que les représentants des classes jusqu'alors dirigeantes et certains des penseurs socialistes s'accorderont à qualifier de grotesque ce qui est présenté ici. Pour pouvoir reconnaître, en vue d'une guérison de l'organisme social, l'importance de ce qui est ainsi considéré comme grotesque, on devra diriger son regard sur certains courants de pensée qui, à leur manière, sont le résultat d'impulsions sincères, mais qui cependant entravent la naissance d'une pensée vraiment sociale, là où ils peuvent trouver accès.

[03/18] D'une facon plus ou moins inconsciente, ces courants de pensée ont tendance à s'éloigner de ce qui donne son impulsion à la vie intérieure. Ils aspirent à une conception de vie, à une vie intérieure de pensée, de recherche de connaissances scientifiques et d'âme, pour ainsi dire comme à une île dans l'ensemble de la vie humaine. Ils ne sont alors pas à même de jeter un pont entre cette vie de l'esprit et celle qui attelle l'homme, dans l'existence quotidienne. On peut voir combien de contemporains trouvent pour ainsi dire «intérieurement distingué» de réfléchir, en une certaine abstraction même scolaire, et à des hauteurs sublimes, sur certains problèmes éthiques-religieux; que l'on voie comment les hommes réfléchissent sur la manière par laquelle on pourrait acquérir des vertus; comment on doit se comporter avec altruisme à l'égard du prochain, comment on sera gratifié d'un «contenu de vie» intérieure. Mais on peut alors voir aussi l'incapacité à rendre possible le passage de ce que les gens appellent «bon et bonté», «bienveillance, légalité et décence» jusqu'à ce qui, dans la réalité extérieure, entoure l'homme dans le quotidien en tant que capital, salaire d'un travail, consommation, production, circulation des marchandises, système de crédit de banque et de bourse. On peut voir comment deux courants universels se juxtaposent également dans les habitudes de pensée des hommes. L'un de ces courants est celui qui veut se maintenir, pour ainsi dire, dans les hauteurs divines et spirituelles; qui ne veut construire aucun pont entre ce qui est une impulsion spirituelle et ce qui est un fait de l'action ordinaire de la vie. L'autre courant vit sans réflexion, dans le quotidien. La vie, cependant, est une unité. Elle ne peut prospérer que lorsque les forces qui l'animent agissent, à partir de toute vie éthique et religieuse, sur la vie la plus quotidienne, la plus profane; dans cette vie qui parait moins noble à certains. Car, si l'on néglige

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

de jeter un pont entre les deux domaines de la vie, on tombe, en ce qui concerne la vie religieuse et morale ainsi qu'en ce qui concerne la pensée sociale, on tombe dans des exaltations rêveuses, fort éloignées de la réalité quotidienne. Alors, pour ainsi dire, cette dernière se venge. Et alors, de par une impulsion en quelque sorte «spirituelle», l'Homme aspire à tout ce qui est idéal; à toute sorte de chose qu'il appelle «bon»; mais, laissant de côté toute spiritualité, l'homme s'adonne à ceux des instincts qui se dressent face à ce qui est «idéal», en tant que fondement des nécessités ordinaires et journalières de la vie, dont la satisfaction doit provenir de l'économie politique. Il ne connaît aucun chemin qui relie pratiquement la notion de spiritualité à ce qui se passe dans la vie de tous les jours. De ce fait, cette vie journalière prend une forme qui ne devrait rien avoir à faire avec ce qui, en tant qu'impulsion éthique, veut être maintenu dans de plus nobles hauteurs d'âme et d'esprit. Mais ce qui est quotidien se venge de telle sorte que la vie éthique-religieuse devient un mensonge intérieur du fait que, sans que l'on s'en rende compte, elle se tient éloignée de la vie pratique immédiate et journalière.

[03/19] Combien sont nombreux aujourd'hui les hommes qui, par une certaine noblesse éthiquereligieuse, montrent la meilleure volonté pour avoir avec leur semblable une vie commune juste; combien sont nombreux les hommes qui ne voudraient faire que le meilleur pour leur prochain. Ils négligent cependant d'arriver à un mode de sentiment qui rende cela vraiment possible, parce qu'ils ne peuvent acquérir une représentation sociale qui pourrait se manifester dans les habitudes pratiques de la vie.

[03/20] C'est du cercle de tels hommes que proviennent ceux qui, bien qu'exaltés, se tiennent pour des réalisateurs pratiques et ne font qu'entraver la véritable vie pratique, en ce moment de l'histoire du monde où les guestions sociales sont devenues si brûlantes. On peut entendre de leur part des discours comme celui-ci: «Nous avons besoin que les hommes s'arrachent au matérialisme et se détachent de la vie extérieure matérielle qui nous a conduits à la catastrophe de la guerre mondiale et au malheur; il est nécessaire qu'ils se tournent vers une conception spirituelle de la vie». Et de citer, celles des personnalités que l'on a vénérées dans le passé pour leur mode de pensée orienté vers l'esprit... Quand on veut ainsi montrer les chemins de l'homme vers la spiritualité, on ne se lasse point de ces citations. A celui qui essaie justement d'attirer l'attention sur ce que l'esprit doit aujourd'hui fournir d'une façon si nécessaire pour la véritable vie pratique - pour la production du pain quotidien, par exemple, on conseille de prendre garde qu'il est essentiel en premier lieu d'amener à nouveau les hommes vers la spiritualité. Pourtant, actuellement, ce qui importe, c'est de trouver, à l'aide de la force de la vie spirituelle, les lignes directrices de la guérison de l'organisme social. Pour cela, il ne suffit pas que les hommes s'occupent de spiritualité, à côté du courant de la vie. Il faut que la vie de tous les jours devienne conforme à la vie de l'esprit. La tendance à chercher de tels courants latéraux pour la «vie spirituelle» a conduit les milieux jusqu'alors dirigeants à considérer avec sympathie des conditions sociales qui ont abouti aux faits actuels.

[03/21] Dans la vie sociale actuelle, la gestion du capital employé dans la production, et la possession des moyens de production, donc aussi du capital, sont très étroitement liées. Cependant ces deux relations de l'homme au capital ont des effets entièrement différents à

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

l'intérieur de l'organisme social. Une gestion adéquate par les facultés individuelles doit apporter à l'organisme social des biens dont l'existence intéresse tous les membres de cet organisme. Quelle que soit la situation où il se trouve, un homme a intérêt à ce que rien ne se perde de ce qui se déverse des sources de la nature humaine dans de telles facultés individuelles, par lesquelles se concrétisent des biens qui servent la vie humaine conformément à ses buts. Le développement de ces facultés ne peut cependant s'ensuivre que si l'homme qui en est le porteur peut les exercer à partir de leur propre initiative libre. Sinon la prospérité humaine sera privée, du moins jusqu'à un certain degré, de ce qui peut couler de ces sources, en toute liberté. Le capital est cependant le moyen de pourvoir à l'efficacité de telles facultés pour de vastes domaines de la vie sociale. Au sein d'un organisme social, il doit être de l'intérêt véritable de chacun que la totalité de possession du capital puisse être gérée de telle manière que chaque homme doué dans une direction spécifique ou que des groupements humains doués pour des choses particulières puissent arriver à une telle disposition du capital, qui ne ressortisse que de leur initiative propre. De l'intellectuel au travailleur artisanal, chaque homme, s'il veut servir sans préjugé son propre intérêt, doit dire: « Je voudrais qu'un nombre suffisant de personnes ou de groupements de personnes capables puissent non seulement disposer tout à fait librement du capital, mais qu'ils puissent également accéder à ce capital par leur propre initiative; car eux seuls sont capables de juger comment, au moyen du capital, leurs facultés individuelles peuvent produire, de façon appropriée, des biens pour l'organisme social ».

[03/22] Dans le cadre de cet ouvrage, il n'est pas nécessaire d'exposer comment la propriété privée s'est formée à partir d'autres formes de possession, au cours de l'évolution humaine, en relation avec l'activité des facultés humaines individuelles dans l'organisme social. Jusqu'à présent, au sein de cet organisme social, une telle propriété s'est développée sous l'influence de la division du travail. C'est des conditions actuelles et de leur évolution future, nécessaire, qu'il doit être discuté ici.

[03/23] Que la propriété privée se soit formée par le déploiement de la puissance, par la conquête, et ainsi de suite, peu importe; elle est un résultat d'activités sociales liées à des facultés humaines individuelles. Cependant, chez les penseurs socialistes, l'opinion existe actuellement que son caractère opprimant ne peut être supprimé qu'avec sa transformation en propriété collective. On pose ainsi la question: Comment peut être évitée à l'origine la formation de la possession privée des moyens de production, afin que cesse l'oppression de la population non possédante, qui lui est liée? Qui pose ainsi la question ne dirige pas son attention sur le fait que l'organisme social est en devenir, en constante croissance. Face à cette croissance, on ne peut demander comment réaliser une structure instituant de manière durable un état que l'on a reconnu comme juste. On peut penser ainsi à propos d'une chose qui, d'un certain point de départ, peut, pour l'essentiel, continuer d'agir sans changement. Cela n'est pas valable pour l'organisme social. De par sa vie, celui-ci modifie constamment ce qui se crée en lui. On mine ses conditions de vie, si l'on veut lui donner une forme, présumée la meilleure, dans laquelle il devrait alors rester.

[03/24] Une des conditions de vie de l'organisme social, c'est qu'on n'enlève pas, à celui qui par ses facultés individuelles peut servir l'ensemble, la possibilité de rendre de tels services

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

résultant de la libre initiative individuelle. Là où, pour de tels services, la libre initiative implique la libre disposition des moyens de production, toute entrave à cette libre initiative nuirait aux intérêts sociaux communs. Il n'y a pas lieu de faire état ici de ce qui est avancé d'ordinaire: que l'entrepreneur a besoin de la perspective du gain qui est lié à la possession des moyens de production, pour trouver un attrait à son activité. Car le mode de pensée dont découle l'opinion exprimée dans ce livre, qui traite d'une progression du développement des conditions sociales, doit voir dans la vie spirituelle, libérée, de la communauté politique et économique, la possibilité qu'un tel stimulant peut disparaître. La vie spirituelle libérée développera nécessairement par elle-même la compréhension sociale; et cette compréhension aura pour résultat des stimulants d'une toute autre nature que celui qui réside dans l'attente d'un avantage économique. Mais il ne s'agit pas uniquement de savoir ce qui pousse des hommes à s'attacher à la propriété, privée, des moyens de production; mais de savoir si la disposition libre de ces moyens, ou celle contrôlée par la communauté, correspond aux conditions de vie de l'organisme social. Or, il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'on ne peut, pour le présent organisme social, prendre en considération les conditions de vie que l'on croit observer dans des sociétés humaines primitives, mais uniquement celles qui correspondent au stade actuel d'évolution de l'humanité.

[03/25] A ce stade actuel, l'activité fructueuse des facultés individuelles, au moyen du capital, ne peut justement pas s'introduire dans le circuit de la vie économique, sans la libre disposition de ce capital. Là où l'on veut produire d'une manière fructueuse, cette disposition doit être possible; non pas du fait qu'elle peut apporter un avantage à un individu ou à un groupe d'êtres humains; mais parce qu'elle peut le mieux servir à tous, quand elle est soutenue, d'une façon appropriée, par une compréhension sociale.

[03/26] L'homme est lié à ce qu'il produit - seul ou en communauté - comme il est en quelque sorte lié à l'habileté des membres de son propre corps. La suppression de la libre disposition des moyens de production équivaut à une paralysie de la libre utilisation de l'habileté des membres corporels.

[03/27] Or la propriété privée n'est rien d'autre que le moyen de cette libre disposition. Pour l'organisme social, rien d'autre n'entre en ligne de compte que ce fait: le propriétaire a le droit de disposer de la propriété selon sa libre initiative. On voit que dans la vie sociale sont liées deux choses qui, pour l'organisme social, sont de signification tout à fait différente: d'une part, la libre disposition de la base que représente le capital dans la production sociale; et d'autre part, le rapport juridique dans lequel entre vis-à-vis d'autres hommes, celui qui dispose du capital, du fait que, par suite de son droit de disposer, les autres hommes sont exclus de la libre activité déployée grâce à cette base du capital.

[03/28] Ce n'est pas la libre disposition première qui mène à des dommages sociaux, mais uniquement la persistance des droits à cette disposition, quand ont cessé d'exister les conditions qui ont lié d'une manière judicieuse les facultés humaines individuelles et cette disposition. Celui qui considère l'organisme social, en devenir et en croissance, ne pourra mal comprendre ce qui est esquissé ici. Il recherchera la possibilité de gérer ce qui d'un côté sert la vie, de telle manière que cela ne puisse entraîner un dommage de l'autre côté. Ce qui vit ne

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

peut absolument pas être organisé de façon fructueuse autrement qu'en acceptant le fait que, dans son devenir, ce qui s'est établi conduit également à des inconvénients. Et si l'on doit soimême participer à une chose en devenir, comme l'homme doit le faire dans l'organisme social, le devoir ne pourra alors consister en l'opposition à une institution nécessaire, afin d'éviter des dommages. Car par-là on sape les possibilités de vie de l'organisme social. Il ne pourra s'agir que d'intervenir au bon moment, quand ce qui a été judicieux devient nuisible.

[03/29] La possibilité doit exister, à partir des facultés individuelles, de disposer librement du capital; le droit à la propriété, qui lui est lié, doit pouvoir être modifié à l'instant où la propriété devient un moyen favorisant l'exercice d'un pouvoir préjudiciable. A notre époque, nous avons réalisé partiellement, seulement, pour la propriété intellectuelle, une institution qui tient compte des exigences sociales esquissées ici. Peu de temps après la mort de l'auteur, cette propriété intellectuelle va à la libre disposition de la collectivité. Ceci est basé sur une conception conforme à la nature de la vie humaine communautaire. Si intimement liée que soit la production spirituelle aux dons individuels de son auteur, ce bien est en même temps un fruit de la vie sociale communautaire et doit au bon moment être transféré à cette dernière. Or il n'en va pas autrement pour d'autres formes de propriété privée. Ce n'est qu'avec le concours de la communauté qu'un individu au service de la collectivité peut produire grâce à la propriété privée. Ainsi, il n'est pas possible de conférer le droit à la disposition d'une propriété, en dehors des intérêts de la collectivité. Il ne s'agit pas de chercher par quel moyen on peut supprimer la propriété du capital, mais de trouver comment cette propriété peut être administrée pour qu'elle serve au mieux les intérêts de la collectivité.

[03/30] Ce moyen peut être trouvé dans l'organisme social triarticulé. Les hommes réunis dans l'organisme social agissent en tant que collectivité à travers l'Etat politique. L'exercice des facultés individuelles appartient à l'organisation spirituelle.

[03/31] A celui qui a de la compréhension pour le sens des réalités et qui ne se laisse pas dominer par des opinions subjectives, des théories, des désirs, etc..., tout ce qui a trait à l'organisme social démontre la nécessité de la triarticulation de cet organisme; ainsi en est-il tout particulièrement de la question du rapport entre les facultés humaines individuelles et le capital employé dans la vie économique d'une part, et la propriété de ce capital d'autre part. Aussi longtemps que les facultés individuelles restent liées avec le capital de telle manière que son administration représente un service pour l'ensemble de l'organisme social, l'Etat politique n'aura pas à empêcher la formation et l'administration de la propriété, privée, des capitaux. L'Etat restera organe juridique vis-à-vis de la propriété privée; il ne la prendra jamais en sa possession, mais interviendra pour qu'elle parvienne au bon moment à la disposition d'une personne, ou d'un groupe de personnes, qui peut à nouveau développer avec la propriété un rapport dépendant des conditions individuelles. Ainsi, on pourra servir l'organisme social à partir de deux points tout à fait différents. A partir de la base démocratique de l'Etat juridique, concernant ce qui touche tous les hommes de la même manière, on veillera que le droit à la propriété privée ne se transforme pas, avec le temps, en une situation injuste. Par le fait que cet Etat n'administre pas lui-même la propriété privée, mais assure sa transmission aux facultés humaines individuelles, ces dernières déploieront leurs forces fécondes en faveur de l'ensemble

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

de l'organisme social. Les droits à la propriété, ou la disposition de ces droits, pourront, à travers une telle organisation, rester dans le domaine personnel aussi longtemps que cela paraîtra justifié. On peut imaginer qu'à des époques différentes, les représentants au sein de l'Etat politique établiront des lois tout à fait différentes sur le transfert de la propriété, d'une personne ou d'un groupe de personnes, à d'autres. A notre époque où, dans de larges cercles. s'est développée une grande méfiance à l'égard de toute propriété privée, on pense à un transfert radical de la propriété du domaine privé au domaine collectif. Si l'on allait assez loin dans cette voie, on verrait comment on interrompt par-là les possibilités de vie de l'organisme social. Instruit par l'expérience, on choisirait plus tard un autre chemin. Cependant, il serait sans aucun doute préférable de recourir, dès à présent, à des institutions qui - telles que nous les avons esquissées ici - amèneraient la guérison de l'organisme social. Aussi longtemps qu'une personne, par elle seule ou en liaison avec un groupe de personnes, poursuit l'activité productrice pour laquelle elle disposait du capital, on devra lui maintenir le droit de disposer de l'accroissement du capital, résultant du bénéfice réalisé par l'entreprise sur le capital de départ, si ce bénéfice est employé pour l'expansion de l'entreprise de production. Dès le moment où cette personne cesse d'administrer la production, ce capital doit être transmis à une autre personne ou à un groupe de personnes, pour la mise en oeuvre d'une production semblable ou différente, pouvant servir l'organisme social. Le capital résultant de l'activité de l'entreprise de production, et qui n'est pas utilisé à son expansion, doit également, dès son apparition, prendre le même chemin. La propriété privée de la personnalité qui dirige l'entreprise ne doit comprendre que ce qu'elle reçoit sur la base des prétentions qu'elle a cru pouvoir faire valoir, lors de la prise en charge de l'entreprise de production, du fait de ses facultés individuelles; lesquelles prétentions paraissent justifiées par le fait qu'elle a reçu ce capital en raison de la confiance qu'on lui avait témoignée, en considération de ses facultés. Si le capital a été augmenté par l'activité de cette personnalité, une part de cette augmentation passera dans sa propriété privée; cette part sera calculée sur la base des gains antérieurs et proportionnellement à l'augmentation du capital; cela dans l'esprit d'un intérêt. Le capital de départ d'une entreprise de production sera transféré, ainsi que toutes les obligations contractées, à un nouvel administrateur, ou retournera aux propriétaires primitifs, selon la volonté de ces derniers, si le premier administrateur ne peut ou ne veut plus s'occuper de l'entreprise.

[03/32] Dans une telle disposition, on a affaire à un transfert de droits. Il revient à l'Etat politique de trouver les dispositions juridiques selon lesquelles de tels transferts doivent avoir lieu. L'Etat politique aura également à veiller à l'exécution de ces transferts et à en diriger le déroulement. On peut s'imaginer que, dans le détail, les décisions qui règlent un tel transfert juridique seront reconnues pour justes de manière très différente, selon la conscience qu'on aura du droit. Une conception semblable à celle qui est exposée ici, et qui veut être conforme à la réalité, ne cherchera seulement qu'à indiquer la direction dans laquelle la réglementation doit aller. Si l'on suit avec compréhension cette direction, on saura trouver, dans chaque cas concret, la solution appropriée. Ce sera à partir des conditions particulières que devra être trouvé, pour la pratique de la vie, ce qui, en conformité avec l'esprit de la chose, est juste. Plus une façon de penser est conforme à la réalité, moins elle voudra fixer, à partir d'exigences préétablies, des lois et des règles pour des cas isolés. D'un autre côté, en raison d'une façon de penser conforme à la réalité, ceci ou cela s'imposera nécessairement. Le résultat en est que l'Etat politique ne devra

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

jamais, par son administration des transferts de droits, s'octroyer la disposition d'un capital. Il veillera seulement que le transfert se fasse à une personne ou à un groupe pour lesquels le transfert paraît justifié, en raison de leurs facultés individuelles. A partir de cette hypothèse, et de prime abord, prévaudra d'une manière tout à fait générale la disposition suivante: celui qui devra procéder pour les raisons décrites à une telle transmission de capital, pourra décider librement du choix de son successeur dans la mise en valeur du capital. Il pourra choisir une personne ou un groupe de personnes; ou il pourra également transférer le droit de disposition à une institution de l'organisme spirituel. Car celui qui, grâce à ses facultés individuelles, aura rendu par son administration de judicieux services à l'organisme social aura également qualité pour juger avec tout le sens social indispensable d'une utilisation ultérieure de ce capital. Prendre en considération ce jugement sera plus utile à l'organisme social que d'y renoncer et de laisser s'en occuper des personnes qui ne sont pas directement liées à l'affaire.

[03/33] Un règlement de ce genre interviendra pour des capitaux d'une certaine importance, acquis par une personne ou un groupe de personnes, grâce à des moyens de production (auxquels appartiennent également les biens-fonds) et qui ne deviennent pas propriété privée sur la base de prétentions préalables, relatives à l'application des facultés individuelles.

[03/34] Les acquisitions de cette dernière sorte, ainsi que l'épargne, qui résultent des prestations du travail personnel, resteront propriété personnelle de l'acquéreur jusqu'à sa mort, ou pour ses héritiers jusqu'à une certaine date. Jusqu'à cette date, un intérêt résultant de la conscience juridique, et dont le taux sera fixé par l'Etat politique, devra être accordé par celui qui bénéficiera de ces économies pour la création de moyens de production. Dans un ordre social qui repose sur les bases décrites ici, une séparation complète peut être opérée entre des revenus réalisés sur la base d'un travail accompli grâce à des moyens de production, et des éléments de fortune, acquis sur la base du travail personnel (physique ou intellectuel). Cette séparation répond à la conscience juridique et aux intérêts de la collectivité sociale. Ce que quelqu'un économise et met à la disposition d'une entreprise de production sert les intérêts collectifs. Cela seulement rend possible la direction de la production par les facultés individuelles humaines. L'accroissement du capital grâce aux moyens de production, après déduction des intérêts légaux, est dû à l'intervention de tout l'organisme social. Aussi cet accroissement doit-il lui revenir de la manière indiquée. L'Etat politique n'aura à fixer que les prescriptions pour que le transfert des capitaux dont il est question se fasse de la façon indiquée; mais il ne lui appartient pas de décider vers quelle production matérielle ou spirituelle un capital, transféré ou économisé, devra être mis à disposition. Cela conduirait à une tyrannie de l'Etat sur la production spirituelle et matérielle. C'est par les facultés individuelles que celle-ci cependant est dirigée de la facon la meilleure pour l'organisme social. Toutefois celui qui ne veut pas choisir à qui il doit transférer ce capital qu'il a constitué est libre de confier à une institution de l'organisme spirituel le droit de disposition sur ce capital.

[03/35] De même, une fortune acquise par épargne ira, ainsi que les intérêts produits, après la mort de l'acquéreur ou un certain temps après - et cela selon les dernières volontés et le choix de l'acquéreur, à une personne ou à un groupe de personnes productives spirituellement ou matériellement; fortune et intérêts iront uniquement a de telles personnes et non pas à des

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

gens non productifs pour lesquels la fortune équivaudrait à une rente. Dans ce cas également, si une personne (ou un groupe de personnes) ne peut être choisie immédiatement, le transfert du droit de disposition à une institution de l'organisme spirituel pourra être envisagé. Ce n'est que dans le cas où quelqu'un ne prend aucune disposition que l'Etat juridique se substituera à l'acquéreur et prendra des dispositions par l'intermédiaire de l'organisation spirituelle.

[03/36] Au sein d'une organisation sociale réglée de cette manière, il est tenu compte en même temps de l'initiative libre de chaque homme ainsi que des intérêts de la collectivité; de ces intérêts, il est en effet pleinement tenu compte justement par le fait que l'initiative individuelle est mise au service de la collectivité. Par une telle disposition, celui qui doit confier son travail à la direction d'un autre homme pourra savoir que le produit du travail en commun, avec le dirigeant, sera, de la manière la plus avantageuse, fécond pour l'organisme social; par conséquent aussi pour le travailleur lui-même. L'organisme social auquel il est pensé ici saura créer des relations correspondant aux sentiments sains de l'homme entre, d'une part, le droit de disposition réglé par la conscience du droit sur le capital, qui a pris forme dans les moyens de production et sur la faculté de travail humaine, et, d'autre part, les prix des produits réalisés grâce à ce capital et au travail humain. D'aucuns trouveront peut-être des imperfections dans cet exposé. Qu'à cela ne tienne. A une façon de penser conforme à la réalité, il n'importe pas de donner une fois pour toutes des «programmes» parfaits; mais il importe d'indiquer la direction dans laquelle il faut travailler d'une manière pratique. Par des indications particulières, telles que les précédentes, il ne s'agit au fond que d'expliciter au moyen d'un exemple la direction indiquée. Un tel exemple peut être amélioré. Si cela se fait dans la direction indiquée, alors un but fécond peut être atteint.

[03/37] Par de telles institutions, des impulsions personnelles ou familiales justifiées pourront être mises en harmonie avec les exigences de la collectivité humaine. On pourra certes faire remarquer que la tentation est grande de transférer, encore de son vivant, la fortune à l'un de ses descendants, ou à plusieurs; et qu'il est possible de faire des hommes apparemment productifs de ces descendants, qui cependant s'avèrent improductifs en face d'autres, par lesquels il vaut mieux qu'ils soient remplacés. Cependant, dans une organisation régie par les dispositions décrites plus haut, cette tentation sera minime. Il suffit en effet que l'Etat politique exige qu'en toutes circonstances la propriété privée transférée au sein d'une famille revienne, un certain temps après la mort du donateur, à une institution de l'organisation spirituelle. Il est possible d'éviter d'une autre façon encore, par le moyen du droit, qu'on ne tourne la règle. L'Etat politique aura seulement à veiller que le transfert se réalise; quant à savoir qui doit être choisi pour prendre en charge l'héritage, cela devrait être déterminé par une institution issue de l'organisation spirituelle. Une fois ces conditions remplies, on comprendra que les descendants doivent, grâce à l'éducation et à l'enseignement, être rendus aptes à servir l'organisme social, et qu'il faut éviter tout préjudice social dû à des transferts de fortune à des personnes improductives. Celui en qui vit une véritable compréhension sociale n'a pas d'intérêt à ce que son attache avec un capital ait, sur des personnes ou des groupes de personnes, une incidence que leurs facultés ne justifient pas.

[03/38] Toute personne douée d'un sens pour ce qui est réalisable pratiquement ne tiendra pas

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

pour une utopie ce qui est exposé ici. Car l'attention est précisément dirigée sur des dispositions qui peuvent en tout lieu se développer en partant des conditions actuelles. Il suffira de prendre la décision de renoncer peu à peu à ce que l'administration de la vie spirituelle et de l'économie se fasse au sein de l'Etat politique; et de ne pas faire opposition lorsque ce qui doit advenir arrive vraiment: que des institutions d'enseignement privées se créent et que la vie économique se place sur ses propres fondements. Il ne sera pas nécessaire de supprimer d'un jour à l'autre les écoles publiques et les institutions économiques de l'Etat; par de prudents débuts, on verra se dessiner la possibilité d'une réduction progressive de l'enseignement public et de l'économie régie par l'Etat. Avant tout, il serait nécessaire que les personnes qui ont pu reconnaître l'exactitude des idées sociales présentées ici ou d'idées similaires, et s'en imprégner, puissent prendre soin de leur diffusion. Que de telles idées rencontrent de la compréhension, il en résultera de la confiance pour une transformation salutaire possible des conditions actuelles, en de nouvelles qui n'auront pas leurs défauts. Cette confiance est la seule dont puisse surgir un développement vraiment sain. Car celui qui veut gagner une telle confiance doit pouvoir discerner comment les institutions nouvelles peuvent être rattachées d'une manière pratique à ce qui existe déjà. Et il semble, justement, que l'essentiel des idées développées ici est de ne pas vouloir amener un avenir meilleur par une destruction encore plus complète que ne l'est la destruction actuelle; mais que la réalisation de telles idées continue de construire a partir de ce qui existe déjà et, en continuant d'édifier, qu'elle amène à la réduction de ce qui est malsain. Un enseignement qui ne tend pas vers une confiance dans cette direction ne pourra atteindre ce qui doit à tout prix être atteint: un progrès où n'est pas jetée au vent, mais préservée, la valeur des facultés ainsi que des biens acquis jusqu'alors par l'homme. S'il se voit confronté à des idées pouvant conduire à un développement vraiment sain, même le penseur le plus radical peut être gagné à la confiance en une formation sociale qui soit nouvelle tout en préservant les valeurs transmises. Lui aussi devra reconnaître que la classe humaine qui parvient au pouvoir, quelle qu'elle soit, ne peut éliminer les maux existants, si ses impulsions ne sont pas portées par des idées qui rendent l'organisme social sain et capable de vivre. Désespérer parce qu'on ne peut croire que chez un nombre suffisant d'hommes, même dans le désordre actuel, il puisse se trouver de la compréhension pour de telles idées lorsque l'énergie indispensable est mise au service de leur diffusion, cela voudrait dire que l'on désespère de la réceptivité des hommes pour des impulsions vers ce qui est sain et judicieux. Cette question de savoir si l'on doit désespérer ne devrait même pas être posée, mais seulement cette autre: que doit-on faire pour donner à l'enseignement d'idées inspirant la confiance le plus d'impact possible?

[03/39] Une diffusion efficace des idées présentées ici se heurtera tout d'abord aux habitudes de pensée de l'époque actuelle, qui ne permettent pas de tirer parti de ces idées, pour deux raisons profondes. Ou bien l'on objectera, sous une forme ou sous une autre, qu'on ne peut se représenter que la dissociation de la vie sociale unitaire soit possible, puisque les trois branches décrites de cette vie sont liées l'une à l'autre dans la réalité; ou bien l'on trouvera que la mise en valeur spécifique indispensable de chacun des trois membres peut être atteinte dans l'Etat unitaire également; et qu'au fond ce qui est représenté ici n'est qu'élucubration sans lien avec la réalité. La première objection repose sur le fait que l'on part d'un penser irréel. On croit que les hommes ne peuvent réaliser, au sein d'une communauté, une unité de la vie que si cette unité

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

est instituée dans la communauté. Or la réalité de la vie exige le contraire. L'unité doit se manifester en tant que résultat: les activités affluant de diverses directions doivent finalement produire l'unité. L'évolution de ces derniers temps s'est faite en contradiction avec cette idée conforme à la réalité. C'est pourquoi ce qui vit dans les hommes s'est opposé à l'ordre apporté de l'extérieur dans la vie, et a conduit à la situation sociale actuelle. Le second préjugé est issu de l'incapacité de percevoir la différence radicale dans la fonction des trois membres de la vie sociale. On ne voit pas que l'homme a, avec chacun des trois membres, une relation toute particulière qui ne peut être développée dans sa particularité que s'il existe dans la vie réelle un terrain indépendant sur lequel cette relation puisse être élaborée à l'écart des deux autres membres, afin de pouvoir collaborer avec eux. Une doctrine du passé, appelée physiocratie, exprimait cet avis: Ou bien les hommes font, pour la vie économique, des réglementations gouvernementales qui s'opposent au libre développement de cette vie, alors de telles réglementations sont nuisibles; ou bien alors les lois vont dans la direction où va d'elle-même la vie économique lorsqu'elle est laissée sans contrainte, alors les lois sont superflues. En tant qu'opinion d'école, cette facon de voir est dépassée; cependant, en tant qu'habitude de pensée. elle hante encore les esprits, d'une façon dévastatrice. On pense que, si un domaine de la vie suit ses propres lois, il doit en résulter tout ce qui est nécessaire à la vie. Si, par exemple, la vie économique est réglée d'une manière telle que les hommes ressentent cette réglementation comme satisfaisante, alors on pense que la vie du droit et de l'esprit devrait également être le résultat correct de ce domaine économique bien ordonné. Or cela n'est pas possible. Et seule une pensée étrangère à la réalité peut croire que cela soit possible. Dans le circuit de la vie économique, rien ne renferme en soi-même une impulsion susceptible de régler ce qui, dans les relations d'homme à homme, découle de la conscience du droit. Voudrait-on réglementer ce rapport à partir des impulsions économiques, on ne ferait qu'enchaîner, à la vie économique, l'homme, son travail, ses possibilités de disposer des moyens de production. Il deviendrait un rouage dans une vie économique agissant comme un mécanisme. La vie économique a continuellement tendance à prendre une direction qu'il est indispensable de rectifier, en intervenant d'un autre côté. Ce n'est pas que les dispositions juridiques soient bonnes lorsqu'elles se dirigent dans la direction imposée par la vie économique; ni qu'elles soient mauvaises lorsqu'elles vont à l'encontre. Mais l'homme pourra mener, dans la vie économique, une vie humaine digne, si la direction prise par la vie économique est constamment influencée par les droits qui concernent l'homme, uniquement en tant qu'homme. Et c'est seulement lorsque les facultés individuelles, totalement séparées de la vie économique, se développent sur un terrain indépendant, et qu'elles apportent à la vie économique, toujours à nouveau, les forces que celle-ci ne peut produire d'elle-même, c'est alors seulement que l'économie pourra se développer d'une façon profitable à l'homme.

[03/40] Il est curieux qu'on reconnaisse facilement les avantages d'une division du travail, dans le domaine de la vie purement extérieure. On ne croit pas que le tailleur doive élever lui- même la vache qui lui fournit son lait. Et pour la structuration de la vie humaine dans son ensemble, on croit que l'ordre unitaire soit seul fructueux.

[03/41] Il va de soi que des objections doivent surgir de tous côtés, quand il est question d'une orientation de pensée sociale qui correspond à la vie véritable. Car la vie réelle engendre des

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

contradictions. Et celui dont la pensée est en conformité avec cette vie doit vouloir réaliser des institutions dont les contradictions puissent être compensées par d'autres institutions. Il ne doit pas croire qu'une institution, qui se présente à sa pensée comme «idéalement bonne», sera sans contradiction une fois réalisée. Que les institutions des temps modernes, où l'on produit en vue du profit d'individus isolés, soient remplacées par d'autres où l'on produira pour la consommation de tous, c'est là une exigence, parfaitement justifiée, du socialisme actuel. Mais, justement, celui qui reconnaît pleinement cette revendication ne pourra aboutir à la conclusion de ce socialisme moderne: que les movens de production doivent passer de la propriété privée à la propriété collective. Il devra au contraire souscrire à la conclusion toute différente: que ce qui est produit, d'une manière privée, sur la base des facultés individuelles, doit être acheminé vers la collectivité, par les voies appropriées. L'impulsion économique des derniers temps s'est orientée vers la création des recettes par la quantité des biens produits; l'avenir devra aspirer, grâce à des associations et en partant de la consommation nécessaire, à trouver la meilleure façon de produire et les voies du producteur vers le consommateur. Les organisations juridiques veilleront à ce qu'une entreprise de production ne reste liée à une personne ou à un groupe de personnes qu'aussi longtemps que cette liaison est justifiée par les facultés individuelles de ces personnes. A la place de la propriété collective des moyens de production, une circulation de ces moyens pénétrera dans l'organisme social qui les amènera toujours à nouveau vers ces personnes dont les facultés individuelles les rendront, de la meilleure façon possible, fructueux pour la communauté. De cette façon sera établie, entre une personnalité et des moyens de production, une liaison temporaire, liaison qui jusqu'alors a été provoquée par la propriété privée. Car le dirigeant d'une entreprise et ses collaborateurs devront aux moyens de production que leurs facultés leur rapportent un revenu en conformité avec leurs exigences. Ils ne mangueront pas de rendre la production aussi parfaite que possible car l'augmentation de la production, tout en ne leur rapportant pas le plein profit, leur laissera cependant une part du bénéfice. Dans la perspective de ce qui a été dit plus haut, le profit ne revient à la communauté que jusqu'à un certain point, déduction faite des intérêts qui reviennent au fabricant du fait de l'élévation de la production. Et, au fond, il est tout à fait dans le sens de ce qui est présenté ici que, lorsque la production diminue, le revenu du fabricant doive être diminué dans la même mesure que celle de son augmentation lors de la croissance de la production. Toujours, cependant, le revenu découlera des prestations spirituelles du dirigeant et non pas du profit reposant sur des conditions fondées, non sur le travail spirituel de l'entrepreneur mais au contraire sur l'interaction des forces de la vie sociale.

[03/42] On prendra conscience que la réalisation de telles idées sociales donnera aux institutions qui existent déjà actuellement une signification, un sens, tout à fait nouveau. La propriété privée cessera d'être ce qu'elle a été jusqu'à présent. Et elle ne sera pas ramenée à une force dépassée comme ce serait le cas pour la propriété collective, mais elle sera promue vers quelque chose de tout à fait nouveau. Les biens faisant l'objet de la propriété privée seront insérés dans le courant de la vie sociale. L'individu ne pourra, au nom de son intérêt privé, les gérer aux dépens de la collectivité; mais la collectivité ne pourra pas non plus les gérer d'une façon bureaucratique, ce qui irait au détriment des individus; toutefois, l'individu qualifié pourra trouver accès vers ces biens afin de pouvoir, grâce à eux, servir la collectivité.

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

[03/43] Un sens pour l'intérêt de la collectivité pourra se développer par la réalisation de telles impulsions qui placent le fait de produire sur une base saine, et préservent l'organisme social du danger des crises. De même, une administration qui aura seulement affaire avec le circuit de la vie économique pourra amener des compensations qui résulteront, comme une nécessité, du sein même de ce circuit. Si, par exemple, une entreprise n'est pas en mesure de verser des intérêts sur les épargnes provenant du travail de ses prêteurs, l'entreprise étant tout de même reconnue comme correspondant à un besoin, le manquant pourra être ajouté à partir d'autres entreprises, conformément à un libre accord avec toutes les personnes associées à ces entreprises. Un circuit économique fermé sur lui-même, qui reçoit de l'extérieur sa base juridique et le continuel apport des facultés humaines individuelles qui surgissent, n'aura lui-même affaire qu'avec l'économie: Il pourra ainsi donner lieu à une répartition des biens qui procurera à chacun ce qu'il pourra avoir d'une façon équitable, en rapport avec la prospérité de la communauté. Si quelqu'un semble recevoir plus qu'un autre, ce sera seulement du fait que par suite de ses facultés individuelles, ce «plus» revient à la communauté.

[03/44] Un organisme social, formé selon les conceptions présentées ici, pourra fixer les contributions qui sont nécessaires à la vie juridique, par un accord entre les dirigeants de la vie juridique et ceux de la vie économique. Et tout ce qui sera nécessaire à l'entretien de l'organisme spirituel lui reviendra par une bonification résultant d'une libre compréhension de la part des individus qui participent à l'organisme social. Cet organisme spirituel aura sa base saine grâce à l'initiative personnelle se faisant valoir dans une libre compétition des individus aptes à un travail spirituel.

[03/45] C'est uniquement dans un organisme social tel qu'il est entendu ici que l'administration du droit pourra trouver la compréhension nécessaire à une répartition équitable des biens. Un organisme économique qui ne fait pas appel au travail des hommes selon les besoins des différentes branches de production, mais qui aura à gérer avec ce que le droit lui rend possible, déterminera la valeur des produits en fonction du travail fourni par ces hommes. Il ne laissera pas la production être déterminée, indépendamment du bien-être et de la dignité humaine, par la valeur des produits réalisés. Un tel organisme verra des droits qui résultent de conditions purement humaines. Les enfants auront droit à l'éducation; le père de famille pourra avoir, en tant qu'ouvrier, un salaire plus élevé que celui du célibataire. Ce «surplus» lui reviendra grâce a des institutions qui seront fondées par une entente commune des trois organisations sociales. De telles institutions pourront répondre au droit à l'éducation, par le fait que l'administration de l'organisme économique déterminera la valeur possible du revenu de l'éducation, en conformité avec les conditions économiques générales, et par le fait que l'Etat juridique déterminera les droits de chacun, selon l'avis de l'organisation spirituelle. Là encore, c'est dans une pensée conforme à la réalité que repose l'indication d'une direction, donnée à titre d'exemple, vers laquelle les institutions pourraient s'orienter. Il serait possible que, dans un cas particulier, des institutions constituées de tout autre façon soient reconnues comme justes. Mais, ce qui est juste ne pourra être trouve que par l'interaction, conforme au but visé, des trois parties de l'organisme social, chacune indépendante en soi. Quant à cet exposé, en opposition avec beaucoup de ce qui est tenu pour pratique actuellement, et ne l'est pourtant pas, la façon de penser qui est à sa base voudrait trouver ce qui est vraiment pratique, à savoir une telle

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

structuration de l'organisme social, qui a pour effet que les hommes, dans cette division, mettent en pratique ce qui est socialement adéquat.

[03/46] De même que les enfants ont droit à l'éducation, aux personnes âgées, aux invalides, aux veuves, aux malades revient une allocation pour laquelle les fonds nécessaires doivent affluer au circuit de l'organisme social, d'une façon semblable à l'apport de capital, déjà mentionné, pour l'éducation de ceux qui ne sont pas encore productifs. L'essentiel de tout cela est que la fixation de ce qu'un non-productif tire comme revenu ne soit pas déterminée par la vie économique; mais, tout au contraire, que la vie économique devienne dépendante de ce qui, dans cette relation, est le résultat de la conscience du droit. Plus il y aura d'allocations à donner pour les non-productifs, moins les personnes économiquement productives recevront du produit de leur travail. Mais ce «moins» sera supporté d'une façon égale par tous ceux qui participent à l'organisme social, lorsque les impulsions dont il est question ici auront trouvé leur réalisation. Par l'Etat juridique séparé de la vie économique, l'éducation et le soutien des non-productifs deviendront réellement ce qu'ils sont, une affaire concernant l'humanité de manière générale; car, dans le domaine de l'organisation juridique, agit ce en quoi tous les hommes ayant atteint leur majorité ont leur mot à dire.

[03/47] Un organisme social correspondant à la manière de concevoir indiquée ici transférera à la collectivité la production supplémentaire qu'un homme réalisera en raison de ses facultés individuelles, au même titre qu'il soutirera à cette collectivité, pour la moindre production des moins aptes, les subsides justifiés. La «plus-value» ne sera pas créée pour la jouissance injustifiée de l'individu mais pour l'accroissement de ce qui apportera, à l'organisme social, des biens spirituels ou matériels; et pour l'entretien de ce qui prend forme à l'intérieur de cet organisme, ce qui surgit de son sein même, sans que cela puisse lui servir immédiatement.

[03/48] Celui dont l'avis est que la distinction des trois parties de l'organisme social a seulement une valeur idéelle et qu'elle se produira d'elle-même tout aussi bien dans l'organisme étatique unitaire ou dans une coopérative économique englobant tout le territoire d'un Etat et basée sur la propriété collective des moyens de production, cette personne devrait diriger son attention sur la forme particulière des institutions sociales qui devront apparaître quand la triarticulation sera réalisée. Ce ne sera plus alors, par exemple, l'administration de l'Etat qui aura à reconnaître l'argent comme moyen juridique de paiement; mais cette reconnaissance reposera sur des dispositions qui émaneront des corps administratifs de l'organisation économique. Car, dans un organisme social sain, l'argent ne peut être autre chose qu'une contre-valeur d'assignation, pour des marchandises produites par d'autres personnes, marchandises que l'on peut se procurer dans tout le domaine de la vie économique, parce qu'on a livré, à ce domaine, des marchandises qu'on a soi-même produites. Par le circuit monétaire, un domaine économique devient une unité économique. Par le biais de toute la vie économique, chacun produit pour chacun. A l'intérieur du domaine économique, on n'a affaire qu'avec des valeurs de marchandises. Pour ce domaine, les productions qui résultent de l'organisation spirituelle et de l'organisation de l'Etat prennent également le caractère de marchandise. Ce qu'un maître d'école fournit à ses élèves est marchandise, pour le circuit économique. On paie aussi peu au maître ses facultés individuelles que l'on paie au travailleur sa capacité de travail. A l'un et à

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

l'autre, on ne peut payer que ce qui, émanant d'eux, peut être un produit de leur activité et marchandise à l'intérieur du circuit économique. La façon dont la libre initiative et le droit doivent agir, pour que la marchandise soit produite, réside en dehors du circuit économique, au même titre que l'effet des forces de la nature sur le rendement du blé d'une bonne année, ou d'une mauvaise, est en dehors du circuit économique. Eu égard à la part du revenu économique qu'elle requiert, l'organisation spirituelle est, de même que l'Etat, un producteur de marchandises. Cependant, ce qu'ils produisent n'est pas marchandise à l'intérieur de leur propre domaine; cela ne devient marchandise qu'une fois repris par le circuit économique. Ils ne font ni l'un ni l'autre de commerce dans leur propre domaine; c'est l'administration de l'organisme économique qui fait du commerce avec ce qu'ils produisent.

[03/49] La valeur purement économique d'une marchandise (ou d'une prestation), pour autant qu'elle s'exprime par l'argent qui représente sa contre-valeur, dépendra de la pertinence de l'administration de l'économie qui se formera à l'intérieur de l'organisme économique. Jusqu'à quel point pourra se développer la fécondité économique, sur la base spirituelle et juridique qui sera créée par les autres parties de l'organisme social, cela dépendra des mesures prises par cette administration. Le prix d'une marchandise sera alors l'expression du fait que cette marchandise sera produite en quantité correspondant aux besoins, par les institutions de l'organisme économique. Si les conditions exposées dans cet écrit étaient remplies, alors l'impulsion qui veut accumuler de la richesse par la seule quantité de la production ne sera pas déterminante dans la vie économique; mais par les coopératives naissantes qui se lient entre elles des manières les plus diverses, la production de marchandises s'adaptera aux besoins. Par là s'établira, dans l'organisme social, entre la valeur de l'argent et les dispositifs de production, la relation correspondant à ces besoins.

[* C'est seulement par une administration de l'organisme social se réalisant de cette manière, dans la libre interaction des trois parties de l'organisme social, que s'instaurera, en tant que résultat, pour la vie économique, une situation saine pour le prix des marchandises produites. Cette situation des prix doit être telle que chaque travailleur reçoive, pour une production, la contre-valeur nécessaire à la satisfaction de tous ses besoins et de ceux des personnes qui dépendent de lui. Jusqu'à ce qu'il ait créé à nouveau une production de la même espèce. Une telle situation de prix ne peut résulter d'une fixation officielle, mais doit découler, en tant que résultat de l'interaction vivante des associations actives dans l'organisme social. Mais cette situation apparaîtra lorsque l'interaction des associations reposera elle-même sur une interaction saine des trois parties de l'organisme social. Elle s'établira aussi sûrement qu'un pont résistant doit résulter d'une construction selon les lois mathématiques et mécaniques correctes. On peut certes facilement objecter que la vie sociale ne suit pas ces lois, comme on le fait pour la construction d'un pont. Cependant, nul ne pourra faire une telle objection, s'il peut reconnaître comment, pour l'exposé de ce livre, des lois vivantes et non pas des lois mathématiques sont supposées à la base de la vie sociale.]

Dans l'organisme social sain, l'argent ne sera que critère des valeurs; car derrière chaque pièce de monnaie, derrière chaque billet de banque, se trouve une valeur de production, par rapport à laquelle le possesseur de l'argent a pu avoir accès à ce dernier. De par la nature des choses,

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

des institutions s'avéreront nécessaires, qui retireront à l'argent sa valeur pour son possesseur, lorsque cet argent aura perdu la signification indiquée. L'attention a déjà été attirée sur de telles institutions. Après un certain temps, les biens pécuniaires passent à la collectivité, dans une forme appropriée. Et, afin que l'argent qui ne travaille pas dans les entreprises de production ne soit pas retenu par ses propriétaires, esquivant les mesures de l'organisation économique, il doit être prévu, de temps à autre, des refontes et de nouvelles impressions. D'une telle situation, il résultera néanmoins que l'intérêt d'un capital diminuera toujours au cours des années. L'argent s'usera, tout comme les marchandises s'usent. Mais une telle mesure, à prendre par l'Etat, sera juste. L'«intérêt de l'intérêt» n'existera pas. Celui qui fait des économies a toutefois accompli des productions qui l'autorisent à prétendre à une contrevaleur en marchandises; au même titre que des productions présentes l'autorisent à l'échange avec des contrevaleurs présentes; mais les prétentions ne peuvent aller que jusqu'à une certaine limite; car des prétentions provenant du passé ne peuvent être satisfaites que par des productions du présent. De telles prétentions ne doivent pas devenir des moyens de pouvoir économique.

Une fois remplies ces conditions, le problème monétaire sera placé sur une base saine. Car peu importe la forme donnée à la monnaie conformément aux circonstances extérieures: la monnaie sera l'organisation sensée de la totalité de l'organisme économique par sa propre administration. Un Etat politique ne pourra jamais résoudre le problème monétaire d'une façon satisfaisante par des lois; à notre époque, les Etats ne le résoudront que s'ils renoncent, quant à eux, à la solution, et laissent faire le nécessaire par les organismes économiques, qui auront à se séparer d'eux.

[03/50] On parle beaucoup de la division du travail moderne, et de ses effets, tels que l'économie de temps, la perfection du produit, l'échange des marchandises, etcä mais on considère très peu comment elle influence la relation de chaque homme à sa production. Celui qui travaille dans un organisme social basé sur la division du travail n'acquiert en effet jamais son revenu tout seul; il l'acquiert par le travail de tous les participants à cet organisme social. Un tailleur qui confectionne un habit pour son usage personnel ne placera pas cet habit par rapport à lui-même dans une relation identique à celle d'un homme qui, dans des conditions primitives, a encore à s'occuper de tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa vie. Il se confectionne l'habit afin de pouvoir faire des vêtements pour les autres; et la valeur de l'habit, pour lui, dépend entièrement des productions des autres. L'habit, en fait, est un moyen de production. D'aucuns diront qu'il s'agit là d'un jeu de l'esprit. Dès l'instant qu'ils considéreront la formation des valeurs des marchandises dans le circuit économique, ils ne pourront plus être de cet avis. Ils verront alors qu'on ne peut absolument pas travailler pour soi-même, dans un organisme social qui repose sur la division du travail. On peut seulement travailler pour les autres, et laisser d'autres personnes travailler pour soi. On ne peut pas plus travailler pour soimême, qu'on ne peut se manger soi-même. Cependant, on peut établir des dispositions qui sont en contradiction avec la nature de la division du travail. Cela se produit quand la production des marchandises n'est réglée qu'en vue de transférer à un homme individuel, à titre de propriété, ce qui n'est sa prestation que par suite de sa position dans l'organisme social. La division du travail pousse l'organisme social à ce que l'homme individuel y vive selon les conditions de la totalité de l'organisme; elle exclut l'égoïsme sur le plan économique. Si cet

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

égoïsme est quand même présent sous forme de prérogatives de classe, ou sous d'autres formes semblables, alors se crée une situation sociale intenable, qui conduit à des bouleversements de l'organisme social. Nous vivons actuellement dans de telles situations. Bien des gens ne veulent pas entendre parler de la nécessité d'orienter les relations juridiques, et bien autre chose, dans le sens de l'oeuvre altruiste de la division du travail. Qu'ils tirent alors eux-mêmes les conséquences de leurs hypothèses. Ils en viendraient à constater qu'on ne peut, de toute façon, rien faire, que le mouvement social ne peut mener à rien. On ne peut bien sûr rien faire de fructueux en rapport avec ce mouvement, si l'on ne veut pas accorder son droit à la réalité. L'esprit qui préside à cet exposé veut que les tâches qui incombent à l'homme au sein de l'organisme social soient déterminées conformément à ce qui découle des conditions de vie de cet organisme.

[03/51] Celui qui ne peut former ses concepts que selon les institutions dont il a l'habitude éprouvera une certaine crainte lorsqu'il entendra dire que le rapport entre le dirigeant du travail et l'ouvrier devrait être détaché de l'organisme économique. Car il croira qu'une telle séparation mènera nécessairement à la dévaluation de l'argent et au retour à des conditions économiques primitives. (De telles opinions sont exprimées par le Dr. Rathenau dans ses écrits: «Nach der Flut»: de son point de vue, elles paraissent justifiées.) Mais, par la triarticulation de l'organisme social, on travaillera à contrecarrer ce danger. L'organisme économique s'administrant luimême différenciera complètement, en liaison avec l'organisme juridique, les conditions monétaires des rapports de travail reposant sur le droit. Les relations juridiques ne pourront pas avoir une influence immédiate sur les conditions monétaires. Car ces dernières sont un résultat de la gestion de l'organisme économique. La relation juridique entre dirigeant du travail et ouvrier ne pourra pas s'exprimer d'une facon unilatérale dans la valeur monétaire car, après élimination du salaire qui représente une relation d'échange entre marchandise et force de travail, cette valeur monétaire est uniquement mesure pour la valeur réciproque des marchandises (et des prestations). Si l'on considère les effets exercés par la triarticulation sur l'organisme social, on en arrive à se convaincre qu'elle mènera à des institutions qui n'ont encore jamais existé dans les régimes connus jusqu'à ce jour.

[03/52] Dans le cadre de ces institutions, on pourra extirper ce qui est actuellement ressenti comme lutte des classes. Car cette lutte est fondée sur le fait de lier le salaire au circuit économique. Cet ouvrage expose une forme de l'organisme social dans laquelle le concept de salaire en vient à une transformation, de même que le vieux concept de la propriété privée. Mais, par cette transformation, est créée une relation sociale humaine viable. Seul un jugement à la légère pourra estimer qu'avec la réalisation de ce qui est exposé ici, on ne fera rien de plus que transformer le salaire horaire en salaire à la pièce. Il se peut qu'une vue unilatérale de la chose conduise à ce jugement. Mais la, cette vue unilatérale n'est pas décrite comme étant la bonne, car l'objectif est le remplacement de la relation de salaire, par la relation contractuelle de partage, concernant la production fabriquée en commun par le dirigeant et l'ouvrier; cela en liaison avec l'ensemble de l'institution de l'organisme social. Si, du produit fourni, la part revenant à l'ouvrier apparait comme salaire à la pièce, on ne se rendra pas compte que ce «salaire à la pièce» (qui toutefois n'est pas un salaire) se manifeste dans la valeur de la prestation d'une façon qui met la position sociale de l'ouvrier envers d'autres membres de

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

l'organisme social dans une relation toute différente de celle qui a résulté de la domination des classes, conditionnée unilatéralement par l'économie. L'exigence d'extirper la lutte des classes sera ainsi satisfaite. A celui qui souscrit à l'opinion qu'on peut aussi entendre, notamment dans des cercles socialistes: «L'évolution doit apporter elle-même la solution de la question sociale, et on ne peut échafauder des points de vue qui doivent être réalisés», à celui-là, on doit répondre: «Certes, l'évolution devra apporter le nécessaire; mais, dans l'organisme social, les impulsions dues aux idées de l'homme sont des réalités». Et, après un certain temps, lorsque sera réalisé ce qui aujourd'hui ne peut être que pensé, alors ce qui sera réalisé sera partie intégrante de l'évolution. Et ceux qui n'ont de considération que «pour l'évolution», et non pour l'apport d'idées fécondes, devront surseoir à tout jugement jusqu'au moment où ce qui est pensé aujourd'hui sera devenu évolution. Cependant il sera alors trop tard pour accomplir certaines tâches que la situation actuelle exige déjà. Dans l'organisme social, il n'est pas possible d'observer l'évolution d'une manière objective, comme on le fait pour la nature. On doit oeuvrer pour faire naître l'évolution. C'est pourquoi, à une pensée sociale saine, il apparaît lourd de conséquences actuellement d'être confrontée à des opinions qui veulent «prouver» ce qui est nécessaire sur le plan social, comme on fournit des preuves en sciences naturelles. Une preuve quant à la conception de la vie sociale ne peut être donnée qu'à celui dont la pensée est non seulement réceptive à ce qui existe déjà, mais à ce qui vit à l'état de germe dans les impulsions des hommes - souvent imperceptible pour eux -, et qui veut se réaliser.

[03/53] L'un des effets par lesquels la triarticulation sociale aura à témoigner de son fondement dans l'essence même de la vie sociale humaine est la séparation qui doit s'établir entre les activités judiciaires et les institutions de l'Etat. A ces dernières incombe de fixer les lois qui doivent réglementer les relations entre les hommes ou entre les groupes d'hommes. Le jugement lui-même repose cependant sur des institutions qui sont formées à partir de l'organisation spirituelle. La manière de juger est dans une très grande mesure dépendante de la possibilité que celui qui juge ait sentiment et compréhension de la situation individuelle du justiciable. Ce sentiment et cette compréhension n'existeront que si les mêmes liens de confiance, par lesquels les hommes se sentent attirés vers les institutions de l'organisation spirituelle, sont également déterminants pour l'institution des tribunaux. Il est possible que l'administration de l'organisation spirituelle désigne les juges, qui pourraient être pris dans les professions intellectuelles les plus diverses, et qui, après un certain temps, retourneraient à leur propre profession. Chaque homme aura, dans une certaine limite, la possibilité de choisir, parmi celles qui ont été désignées pour cinq ou dix ans, la personnalité en laquelle il aura suffisamment confiance pour que, durant ce temps, si l'occasion devait s'en présenter, il puisse accepter le jugement de cette personnalité, dans un cas de droit privé ou correctionnel. Dans chaque circonscription, il devra y avoir assez de juges pour que le choix ait une valeur. Un plaignant devra toujours alors s'adresser directement au juge qui est compétent pour l'accusé. Qu'on se représente quelle signification profonde auraient pu avoir de telles institutions, dans les régions austro-hongroises. Dans les régions où l'on parle plusieurs langues, un membre de chaque nationalité aurait pu se choisir un juge de son peuple. Et qui connaît les conditions en Autriche peut savoir à quel point une telle institution aurait pu contribuer à l'harmonie, dans la vie des différentes nationalités. Or, à part la nationalité, il existe de vastes domaines de la vie où une telle institution pourrait agir dans une direction salutaire pour un développement sain.

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

Des fonctionnaires plus strictement versés dans la connaissance des lois seront aussi nommés par l'administration spirituelle, et assisteront les juges et les tribunaux; mais ils n'auront pas euxmême à juger. De même, des tribunaux d'appel devront être formés à partir de cette administration. Il est dans la nature de la vie qui se manifeste par la réalisation de telles données qu'un juge puisse être proche des habitudes et de la mentalité de ceux qu'il a à juger et qu'il puisse, par sa vie en dehors de sa fonction de juge, qu'il n'assume que pendant un certain temps, être familiarisé avec leur milieu. De même que l'organisme social sain, dans l'ensemble de ses institutions, utilisera la compréhension sociale des personnes qui sont associées à sa vie, ainsi en sera-t-il pour l'activité juridique. L'exécution d'un jugement incombe à l'Etat.

[03/54] Les institutions qui, par la réalisation de ce qui est présenté ici, s'avèrent nécessaires pour des domaines de la vie autres que ceux indiqués, n'ont pas besoin d'être décrites, pour l'instant. Il serait bien entendu impossible de limiter la place que prendrait nécessairement une telle description.

[03/55] Il aura été démontré, par la description de quelques institutions, qu'en ce qui concerne la manière de penser prise comme base, il ne s'agit pas de la remise en vigueur des trois états: commerce, défense et éducation, comme d'aucuns pourraient le croire et comme on l'a cru effectivement, lorsqu'ici et là j'ai présenté ce dont il vient d'être question. Ce qui est recherché, c'est le contraire d'une telle division des états. Les hommes ne seront socialement répartis ni en classes ni en ordres, mais au contraire ce sera l'organisme social lui-même qui se sera structuré. C'est justement grâce à cela que l'homme pourra être véritablement homme. Car la partition sera telle qu'avec sa vie il sera enraciné dans chacune des trois parties. Dans le domaine de l'organisme social où il se situe par sa profession, il se tiendra avec un intérêt objectif; avec les autres domaines, il aura des relations vivantes car leurs institutions seront envers lui dans un rapport qui les suscitera. Triarticulé sera l'organisme social détaché de l'être humain, et formant son sol vital; chaque homme, en tant que tel, formera un lien entre les trois parties.

4. Relations internationales des organismes sociaux

Haut

[04/01] La triarticulation interne de l'organisme social sain conduira à des relations internationales elles aussi triarticulées. Chacun des trois domaines aura sa relation indépendante avec le domaine correspondant des autres organismes sociaux. Entre les pays s'établiront des relations économiques qui ne seront pas directement influencées par les relations entre les Etats politiques.

[* Celui qui objecte que les relations juridiques et économiques forment en fait un tout et qu'elles ne peuvent être séparées les unes des autres, passe à côté de ce que nous entendons

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

par articulation sociale. Dans l'ensemble des échanges commerciaux, les deux sortes de relations agissent bien entendu comme un tout. Mais décider des droits en fonction des nécessités économiques n'est pas la même chose que d'en décider en fonction de sentiments de justice élémentaires et de seulement ensuite laisser interagir ce qui en est résulté avec les échanges économiques.]

Et, réciproquement, les relations des Etats politiques se développeront, dans une certaine mesure, totalement indépendamment des relations économiques. De par cette indépendance au niveau de leur genèse, ces différentes sortes de relations pourront se contrebalancer en cas de conflit. Des liens d'intérêt se noueront entre les différents organismes sociaux qui feront apparaître les frontières territoriales comme étant sans relevance pour la communauté humaine. Les organisations spirituelles des différents pays pourront avoir entre elles des relations qui résultent uniquement de la vie spirituelle commune de l'humanité. La vie spirituelle, indépendante de l'Etat et ne reposant que sur elle-même, sera à l'origine d'une nouvelle situation, dont il ne peut être question aussi longtemps que la reconnaissance des productions spirituelles dépend de l'Etat et non de l'organisation du spirituel. A cet égard, il n'y a pas de différence entre les productions de la science, dont l'internationalité est évidente, et celles d'autres domaines de l'esprit. Un de ces domaines de l'esprit est par exemple la langue propre à un peuple, et tout ce qui a directement trait à la langue. La conscience propre à un peuple relève aussi de ce domaine. Les habitants d'un territoire linguistique éviteraient nombre de conflits avec ceux d'un autre s'ils renonçaient à se servir de l'organisation de l'Etat ou de la puissance économique pour faire valoir leur culture. Lorsque la culture d'un peuple a, comparée à une autre, une plus forte capacité d'expansion et fécondité spirituelle, son expansion est justifiée et peut s'accomplir d'une manière pacifique, si elle est exclusivement confiée aux institutions qui dépendent des organismes spirituels.

[04/02] Actuellement, la plus vive opposition à la triarticulation de l'organisme social vient encore des groupements humains qui se sont développés à partir de la communauté de langue et de culture ethnique. Cette opposition devra se plier devant le but que l'ensemble de l'humanité va devoir se fixer, d'une manière de plus en plus consciente, pour répondre aux nécessités du temps présent. Cette humanité ressentira que chacune de ses parties constituantes n'accède à une vie véritablement digne de l'homme que lorsqu'elle se relie de manière énergique à toutes les autres parties. Les groupements ethniques et autres impulsions d'ordre naturel, sont historiquement à l'origine des communautés juridiques et économiques actuelles. Mais les forces par lesquelles les ethnies évoluent, ont, pour se déployer, besoin d'une interaction qui ne soit pas entravée par les relations que les Etats politiques et les coopératives économiques développent entre eux. Ce sera le cas lorsque les communautés ethniques réaliseront la triarticulation interne de leurs organismes sociaux, de telle manière que chacun des trois systèmes puisse développer ses propres relations indépendantes avec d'autres organismes.

[04/03] Entre peuples, états et corps économiques se forment alors des relations d'ordre multiple qui relient chaque partie de l'humanité à d'autres parties, de telle manière que chacune ressente intérieurement la vie des autres, dans ses propres intérêts. Une Société des Nations

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

prend naissance dans de telles impulsions fondamentales qui l'ancrent dans la réalité. Il ne sera pas nécessaire de la «mettre en place» d'un point de vue uniquement juridique.

[* Celui qui y voit en cela une «utopie» ne voit pas qu'en vérité la réalité tend vers des institutions qu'il tient pour utopiques, et que la dégradation de cette même réalité provient justement du fait que ces institutions font défaut.]

[04/04] Pour une pensée qui s'attache à la réalité, il doit sembler particulièrement significatif que d'un organisme social, les buts présentés ici tout en ayant valeur pour toute l'humanité, peuvent néanmoins être réalisés par chaque organisme individuel, indépendamment de l'attitude provisoire d'autres pays envers cette réalisation. Lorsqu'un organisme social s'ordonne en ses trois domaines naturels, les délégations de ces trois domaines peuvent en tant que corps constitué unitaire entrer en relations internationales avec d'autres, même si ces autres n'ont pas encore envisagé la triarticulation pour eux-mêmes. Qui prend l'initiative de cette triarticulation oeuvre pour un but humain communautaire. Bien plus que par les constatations d'un congrés, ou sur la base de conventions, ce qui doit être fait réussira par la force de ce qui, dans la vie, se révèle comme un but fondé sur de véritables impulsions humaines. Ce but est conçu sur une base de réalité; dans la vie réelle, on peut s'efforcer de l'atteindre à tous les niveaux.

[04/05] Celui qui durant les dernières décennies a suivi les événements de la vie des peuples et des Etats, selon le point de vue adopté dans cette présentation, a pu voir comment les formations d'états historiques, avec leur vie de l'esprit, du droit et de l'économie non différenciés, ont développé des relations internationales qui les poussaient vers une catastrophe. Il pouvait cependant voir aussi comment, du fond d'impulsions humaines inconscientes, des forces opposées tendaient vers la triarticulation. Celle-ci sera le remède aux bouleversements qu'a causés le fanatisme unitaire. Mais la vie des dirigeants de l'humanité qui faisaient autorité ne les mettait pas en mesure de voir ce qui se passait depuis longtemps. Au début de l'été 1914, on pouvait encore entendre des «hommes d'Etat» prétendre que, selon toutes prévisions humaines, grâce aux efforts des gouvernements, la paix de l'Europe serait assurée. Cela montre que ces «hommes d'Etat» ne se doutaient absolument pas que ce qu'ils faisaient et disaient n'avait plus rien à voir avec le déroulement réel des événements. Et pourtant, on les considérait comme des hommes «doués de sens pratique». Mais en ce même temps on considérait sûrement comme un «exalté» celui qui, à l'opposé des hommes d'Etat, s'était formé, au cours des dernières décennies, des conceptions comme celles que l'auteur de cet écrit a exposées durant des mois, avant la catastrophe de la guerre et en dernier à Vienne, devant un petit cercle d'auditeurs (car, s'il avait parlé devant un public plus nombreux, on se serait sûrement moqué de lui). A propos de ce qui menacait, il disait à peu près ce qui suit: Les tendances de vie dominant actuellement deviendront de plus en plus fortes, jusqu'à ce qu'à la fin elles s'anéantissent en elles-mêmes. Celui qui peut percevoir en esprit la vie sociale voit comment ont germé partout d'effrayantes tendances à la formation d'ulcères sociaux. C'est là que se trouve pour lui le grand souci en ce qui concerne la culture. C'est là la chose terrible, d'un effet si pesant que, même si l'on pouvait par ailleurs freiner tout enthousiasme pour la reconnaissance des processus de vie au moyen d'une science ouverte au spirituel, elle devrait nous amener à parler du moyen de guérison d'une manière telle gu'on voudrait en crier les

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

termes à la face du monde. Si l'organisme social poursuit son évolution comme il l'a fait jusqu'ici, alors apparaîtront des dommages qui seront pour cet organisme ce qu'est, pour l'organisme humain physique, la formation du cancer. Sur l'ignorance des fondements de la vie, que les cercles dirigeants ne voulaient et ne pouvaient pas voir, les conceptions de vie de ces derniers ont fait surgir des impulsions qui ont conduit à prendre des mesures qui n'auraient pas dû être prises; et non pas à prendre des mesures qui eussent été aptes à fonder la confiance entre les différentes communautés. Celui qui pense que les nécessités sociales de vie n'ont joué aucun rôle parmi les causes immédiates de l'actuelle catastrophe mondiale (1914-1918) devrait réfléchir à ce qu'il serait advenu des impulsions politiques des pays qui ont poussé à la guerre, si les hommes d'Etat s'étaient pénétrés, jusque dans leur volonté, de ces nécessités sociales. Si, grâce à de tels contenus de volonté, on avait eu autre chose à faire que la fabrication d'explosifs qui devaient alors amener l'explosion, rien de cette catastrophe n'aurait eu lieu. Au cours des dernières décennies, on considérait la prolifération sournoise de ce cancer dans les relations entre Etats, comme une conséquence de la vie sociale de la partie dirigeante de l'humanité; on pouvait alors comprendre comment une personnalité, se plaçant à un niveau d'intérêts humains spirituels communs, devait dire, déjà en 1888, en considérant l'expression que prenait le vouloir social, au travers de ces couches dirigeantes: «Le but est de conduire l'ensemble de l'humanité vers son ultime formation, vers un royaume de frères qui, ne cédant qu'aux impulsions les plus nobles, avancent en commun. Celui qui ne suit l'histoire de l'Europe que sur la carte pourrait croire qu'un massacre réciproque et général devrait être la condition de notre proche avenir»; mais c'est seulement par la pensée «qu'un chemin vers de véritables valeurs de la vie humaine» doit être trouvé, que peut être sauvegardé le sens de ce qu'est la dignité humaine. Et cette pensée «ne semble pas être en accord avec nos formidables armements, et ceux de nos voisins; cependant, je crois à cette pensée qui doit nous éclairer; à moins qu'il ne soit meilleur de supprimer la vie humaine par une décision collective et de fixer le jour officiel du suicide». (Voir Hermann Grimm p. 46 de son livre: «Fünfzehn Essays. Vierte Folge. Aus den letzten fünf Jahren» 1888). Qu'étaient les «armements», si ce n'est des mesures prises par des hommes qui voulaient maintenir la forme unitaire de l'Etat, bien que cette forme, par suite de l'évolution des temps nouveaux, fût devenue contradictoire à la nature d'une saine vie communautaire des peuples. Pourtant, une telle vie communautaire pourrait être réalisée par cet organisme social qui est formé selon les nécessités de la vie des temps nouveaux.

[04/06] Depuis plus d'un demi-siècle, la forme de l'Etat austro-hongrois dénotait une tendance à une formation nouvelle. Sa vie spirituelle qui avait ses racines dans une pluralité de peuples exigeait une forme pour le développement de laquelle l'Etat unitaire, formé d'impulsions dépassées, était une entrave. Le conflit austro-serbe, point de départ de la catastrophe mondiale, prouve sans conteste que les frontières politiques de cet Etat unitaire devaient, à un certain moment, cesser d'être, pour la vie des peuples, des frontières culturelles. S'il avait existé une possibilité pour que la vie spirituelle autonome, indépendante de l'Etat politique et de ses frontières, se développe au-delà de ces dernières, en harmonie avec les aspirations des peuples, alors le conflit, enraciné dans la vie de l'esprit, n'aurait pas eu à se décharger dans une catastrophe politique. A tous ceux qui, en Autriche-Hongrie, s'imaginaient penser en «hommes d'Etat», une évolution dans cette direction paraissait comme une totale impossibilité,

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

voire un parfait non-sens. Leurs habitudes de penser ne permettaient pas de se représenter autre chose que la coïncidence des frontières des Etats avec celles des communautés nationales. Il était contraire à ces habitudes de pensée de comprendre que, sans tenir compte des frontières, des organismes culturels puissent se former, qui englobent l'instruction et d'autres branches de la vie spirituelle. Et pourtant, cet «impensable» est un impératif des temps nouveaux pour la vie internationale. Le penseur pratique ne doit pas achopper à ce qui est apparemment impossible et croire que des institutions dans le sens de ces exigences doivent se heurter à des difficultés insurmontables; mais il doit au contraire orienter son effort justement de facon à surmonter ces difficultés. Au lieu d'orienter la facon de penser «d'homme d'Etat» vers les exigences des temps nouveaux, on s'est empressé de former des institutions qui devaient permettre à l'Etat unitaire de se maintenir en dépit de ses exigences. Par-là, et de plus en plus, cet Etat est devenu une entité impossible. Et dans la deuxième décennie du XXe siècle, il s'est vu placé devant le fait de ne plus pouvoir rien faire pour sa propre conservation dans sa forme ancienne, et d'attendre sa dissolution; ou alors de maintenir extérieurement, par la violence que justifiaient les mesures de guerre, ce qui était intérieurement impossible. En 1914, pour les hommes d'Etat austro-hongrois, il n'existait qu'une alternative: ou bien il leur fallait orienter leurs intentions dans la direction des conditions de vie d'un organisme social sain, et faire part de cela au monde comme étant leur volonté, qui aurait pu éveiller alors une nouvelle confiance; ou bien ils devaient déchaîner une guerre pour le maintien de l'ordre ancien. Seul celui qui juge ce qui s'est passé en 1914, à partir de ces causes sous-jacentes, pourra penser d'une manière juste sur la question de la culpabilité dans le déclenchement de la querre. Du fait que de nombreuses nationalités en faisaient partie, c'est à l'Etat austro-hongrois qu'aurait dû incomber la mission historique de développer en premier lieu l'organisme social sain. On n'a pas reconnu cette mission. Cette faute contre l'esprit du devenir historique du monde a précipité l'Autriche-Hongrie dans la guerre.

[04/07] Et l'Empire allemand? Il a été fondé à une époque où ce qu'exigeaient les temps nouveaux, un organisme social sain, tendait vers sa réalisation. Cette réalisation aurait pu justifier l'existence historique de l'Empire. Les impulsions sociales se réunissaient dans cet empire de l'Europe Centrale comme en un lieu qui pouvait sembler historiquement prédestiné à leur épanouissement. La pensée sociale fit son apparition à bien des endroits; au sein de l'Empire allemand, elle revêtit une forme particulière en laquelle on pouvait voir vers quoi ces impulsions tendaient. C'est ce qui aurait dû constituer un objectif de travail pour cet empire. C'est ce qui aurait dû tracer le devoir des responsables. Si l'on avait donné à cet empire nouvellement fondé un objectif de travail, exigé par les forces de l'histoire elles-mêmes, sa justification au sein de la vie internationale moderne eut pu être démontrée. Au lieu de voir ces tâches dans leur ensemble, on en est resté à des «réformes sociales» qui résultaient des exigences journalières, et l'on était content si l'étranger admirait ces réformes pour leur valeur de modèle. Par ailleurs, on en arriva à vouloir de plus en plus fonder la position mondiale de puissance extérieure de l'empire sur des images formées a partir des représentations les plus dépassées, en ce qui concerne la puissance et la gloire des Etats. On forma un empire dont l'organisation, tout comme celle de l'Etat austro-hongrois, était en contradiction avec ce qui s'annonçait historiquement dans les forces de la vie des peuples des temps nouveaux. Les responsables de cet empire ne voyaient rien de ces forces. La structure de l'Etat telle qu'ils

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

l'envisageaient, eux, ne pouvait reposer que sur la force militaire. Ce qu'exige l'histoire moderne aurait dû se fonder sur la réalisation des impulsions vers un organisme social sain. Par cette réalisation, il eût été possible de se placer, dans la communauté de la vie moderne des peuples, tout autrement que ce ne fut le cas en 1914. La politique allemande étant incapable de saisir les exigences de la vie des peuples, ses possibilités d'action en étaient arrivées au point mort. Au cours des dernières décennies, elle n'avait rien remarqué de ce qui aurait dû être entrepris; elle s'était consacrée à toutes sortes de choses sans rapport avec les forces de développement des temps nouveaux et qui, par manque de contenu, ont dû s'écrouler comme un château de cartes.

[04/08] Que l'on consente à examiner ce qui s'est passé à Berlin dans les milieux responsables, à la fin de juillet et le 1er août 1914, et à l'exposer ouvertement au monde, on se formera ainsi une image exacte de ce qui a entraîné le destin tragique de l'Empire allemand, au cours du développement historique. L'intérieur du pays et l'étranger savent peu de choses de ces événements. Celui qui les connaît sait que la politique allemande s'est comportée comme une politique de château de cartes; et il sait aussi comment, aboutissant à l'impasse, toute décision concernant l'opportunité de la guerre et les modalités de son déclenchement ne pouvait que passer sous l'autorité de l'administration militaire. A partir de points de vue militaires, un représentant compétent de cette autorité ne pouvait alors agir autrement qu'on ne l'a fait; de ces points de vue, la situation ne pouvait apparaître autrement. En dehors du milieu militaire, on s'était enfoncé dans une situation qui ne permettait plus du tout d'aboutir à une action. Si quelqu'un insistait pour que l'on amène à la lumière les événements de la fin de juillet et du 1er août, notamment tout ce qui s'est passé le 1er août et le 31 juillet, tout cela apparaîtrait comme un fait de l'histoire mondiale. On s'adonne encore à l'illusion que la compréhension de ces événements n'apporte rien quand on connaît les événements antérieurs préparant à la guerre. Si l'on veut parler de ce que l'on appelle actuellement la «question de la culpabilité», on ne peut pas se passer de cette compréhension des événements récents. Certes, on peut avoir, par d'autres moyens, des connaissances au sujet des causes antérieures; mais la compréhension des événements récents montre comment ces causes ont agi.

[04/09] Les conceptions qui ont alors incité à la guerre les dirigeants de l'Allemagne ont continué d'agir d'une façon fatale. Elles devinrent état d'âme de la nation. Et elles ont empêché qu'à travers les expériences amères, pendant les dernières années d'horreur, ne se soit développée, chez les détenteurs de la puissance, cette compréhension dont précédemment l'inexistence avait été la cause de la poussée dans la tragédie. C'est sur une éventuelle réceptivité qui pourrait résulter de ces expériences que l'auteur de cet exposé voulait se fonder quand, en Allemagne et en Autriche, au moment de la catastrophe guerrière qui lui semblait le plus favorable, il s'est efforcé de faire connaître à un cercle moins restreint les idées sur l'organisme social sain, et de les exposer à des personnalités dont l'influence pouvait alors contribuer à mettre en valeur ces impulsions. Des personnalités qui avaient vraiment à coeur le destin du peuple allemand ont oeuvré pour frayer un chemin à ces idées. On parla pour rien. Les habitudes de pensée se dressaient contre de telles impulsions; selon des conceptions d'une orientation purement militaire, ces impulsions ne permettaient pas que l'on entreprît rien de bon. Tout au plus trouvait-on que l'idée de séparer l'Eglise de l'Ecole pouvait être de quelque

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

utilité. c'est justement vers de telles voies que s'orientaient depuis longtemps ceux qui pensaient en «hommes d'Etat»; et ils ne se laissaient pas amener dans une direction qui eut conduit à des réformes fondamentales. Des personnes bien intentionnées m'ont suggéré de «publier» ces pensées. En ce temps-là, c'était bien le conseil le moins approprié. En quoi cela pouvait-il aider que, dans le domaine de la «littérature», ces impulsions fussent abordées, parmi bien d'autres sujets; et encore par un particulier! Il tient à la nature même de ces impulsions qu'elles n'auraient pu, à ce moment, prendre une certaine signification que par le lieu d'où elles auraient été exprimées. Si l'on avait parlé de ces impulsions depuis le lieu approprié, les peuples de l'Europe Centrale auraient pu voir que quelque chose existe, qui pourrait correspondre à leurs aspirations plus ou moins conscientes. Et les peuples de l'Est, de la Russie, auraient certainement, à cette époque, fait preuve de compréhension pour une relève du tsarisme par de telles impulsions. Cela ne saurait être contesté que par celui qui n'a pas de sensibilité pour la réceptivité, aux idées sociales saines, de l'intellect non encore employé des peuples de l'Europe de l'Est. Mais au lieu d'une manifestation dans l'esprit de ces idées, ce fut Brest-Litowsk.

[04/10] L'évidence que la pensée militaire ne pouvait détourner l'Europe Centrale et Orientale de la catastrophe ne pouvait justement échapper qu'à des esprits militaristes. A l'origine du malheur du peuple allemand, il y eut ce refus de croire que la catastrophe était inévitable. Personne ne voulait reconnaître à quel point, là où se prenaient les décisions, nul n'avait le sens de nécessités historiques. A celui qui connaissait ces nécessités était également connu comment, parmi les peuples anglo-saxons, des personnalités percevaient ce qui commençait à bouger dans les forces des peuples de l'Europe Centrale et Orientale. Il était possible de savoir que ces personnalités avaient la conviction qu'en Europe Centrale et Orientale quelque chose se préparait, qui devait se manifester dans de puissants bouleversements sociaux. Ces personnalités croyaient également que les pays anglo-saxons ne présentaient pas la nécessité historique ni la possiblité de tels bouleversements. C'est sur de telles réflexions qu'elles orientèrent leur propre politique. En Europe Centrale et Orientale, on ne voyait rien de tout cela; mais on orienta la politique d'une manière telle qu'elle s'écroula «comme un château de cartes». Seule aurait eu un fondement solide une politique partant de la compréhension que dans les pays de langue anglaise, et tout naturellement du point de vue anglais, en faisant preuve d'une grande largeur de vue, on comptait avec des nécessités historiques. Mais l'incitation à une telle politique serait certainement apparue, et spécialement aux diplomates, comme des plus superflues.

[04/11] Au lieu de pratiquer une politique qui aurait pu être profitable également pour l'Europe Centrale et Orientale, avant le déclenchement de la catastrophe mondiale, sans égard à la largeur de vue de la politique anglaise, on a continué à se mouvoir dans les ornières, profondément creusées, des voies diplomatiques. Et pendant les horreurs de la guerre, des expériences amères on n'a pas appris qu'à la mission proposée au monde en des déclarations politiques, par l'Amérique, il était devenu nécessaire d'opposer une autre mission, née des forces de vie de cette Europe. Entre la mission présentée par Wilson, à partir de points de vue américains, et cette autre mission qui, à travers le tonnerre des canons, aurait retenti comme une impulsion spirituelle de l'Europe, une compréhension aurait pu exister. En face des

Catégorie : Triarticulation sociale (général)

Écrit par : Rudolf Steiner

Affichages: 4186

nécessités historiques, tout autre pourparler ne pouvait que sonner creux. Mais à ceux qui ont eu accès à l'administration de l'Empire allemand, en raison des circonstances existant alors, il a manqué de définir une mission qui a pris germe dans la vie humaine moderne. Et c'est pourquoi l'automne 1918 a apporté ce qu'il devait apporter. L'effondrement de la puissance militaire a été accompagné d'une capitulation de l'esprit. On s'inclina devant les quatorze points de Wilson, au lieu de se ressaisir, du moins à ce moment-là, pour faire valoir les impulsions du peuple allemand, issues d'un vouloir européen. On a placé Wilson devant une Allemagne qui d'ellemême n'avait rien à dire. Quelle que soit la pensée de Wilson sur ses quatorze points, il ne peut aider l'Allemagne qu'en ce qu'elle-même veut. Il se devait d'attendre une manifestation de ce vouloir. A l'inanité de la politique du début de la guerre, vint s'ajouter l'inanité de la politique d'octobre 1918; et survint la terrible capitulation spirituelle, amenée par un homme sur qui, dans les pays allemands, beaucoup avaient misé comme sur un ultime espoir.

[04/12] Ce qui a entraîné la position de l'Europe Centrale, c'est de n'avoir pas cru possible la compréhension des forces agissant dans l'histoire, et la répugnance à prendre en considération de telles impulsions résultant de la connaissance des enchaînements spirituels. Actuellement, par suite de faits résultant des effets de la catastrophe guerrière, une nouvelle situation s'est créée. Cette situation est caractérisée par l'idée des impulsions sociales, telle qu'elle est prise dans ce livre. Ces impulsions sociales parlent un langage envers lequel le monde civilisé tout entier a une mission. Est-il inévitable que la pensée à propos de ce qui doit être fait en ce qui concerne actuellement la question sociale, arrive également au point mort, comme cela fut le cas pour la politique de l'Europe Centrale face à ses devoirs en 1914? Les régions qui ont pu alors se tenir à l'écart des affaires en question ne doivent pas faire de même à l'égard du mouvement social. Devant cette question, il ne doit y avoir d'adversaires politiques ni de neutres; mais seulement une humanité agissant en commun, prête à percevoir les signes du temps et à orienter son action selon ces signes.